

Rapport Annuel 2010

Annual Report 2010

AFTI
La dynamique du post-marché



Le mot du Président

Foreword from the Chairman

L'économie mondiale est sans doute revenue en 2010 à de meilleurs fondamentaux. Il est toutefois observé des incertitudes fortes, notamment vis-à-vis des dettes souveraines européennes et des marchés des changes.

Une activité considérable a parallèlement été enregistrée dans le domaine de la régulation, américaine tout d'abord avec la promulgation en juillet du Dodd-Frank Act.

Pour sa part, l'Europe a fait montre de volontarisme pour conduire des réformes propres à apporter des solutions à la crise mondiale, réformes rythmées par les séances du G20, de Washington en novembre 2008 jusqu'à Séoul fin 2010.

De très importants textes en ont découlé, qu'il s'agisse du projet de règlement sur les infrastructures de marchés, les dérivés OTC et les référentiels centraux, publié le 15 septembre par la Commission européenne, de la proposition d'amendement de la Commission pour réformer la directive sur l'indemnisation des investisseurs, des textes sur la rémunération des opérateurs de marché, de la réforme des marchés de

matières premières visant à créer un cadre de régulation efficace, du projet de directive AIFM, ou enfin du projet de révision de la directive MIF.

En France, le Haut Comité de Place a lancé douze actions dans le cadre du développement de la gestion d'actifs, parmi lesquelles plusieurs s'adressent au post-marché : responsabilité du dépositaire, ordres directs, création d'un référentiel de place OPCVM.

La gestion d'actifs a représenté l'activité principale de l'AFTI en 2010.

D'importants moyens ont été consacrés à la préparation de la transposition de la directive UCITS IV, aux travaux sur la directive AIFM, à la préparation de la future directive UCITS V. Notre préoccupation essentielle a toutefois porté sur le statut de dépositaire OPCVM dont nous attendons une harmonisation européenne.

Le second chantier par son importance a concerné le projet de vote par correspondance sur Internet (Votaccess). Décidé fin 2009, son démarrage opérationnel devrait intervenir à l'automne 2011.

La préparation de la mise en œuvre d'autres textes européens structurants pour nos métiers (SLD, EMIR, ICSD) nous a également fortement mobilisés.

Last but not least, le Parlement français a voté la loi de régulation bancaire et financière.

Onze manifestations ont été organisées en 2010 :

- conférences sur les stratégies possibles pour les chambres de compensation, et sur Target 2 Securities,
- amphis consacrés à la conservation des avoirs à l'étranger et les OST de réorganisation, au vote en pré-AG, s'agissant du rôle des teneurs de comptes conservateurs et des distributeurs, à l'optimisation de la gestion du collatéral, à l'impact pour nos métiers des travaux des instances internationales (G20, Commission européenne), à la gestion d'actifs,
- petits-déjeuners sur le développement européen de la conservation retail, sur les enjeux de la régulation de la finance carbone, sur la réduction des délais de

The global economy returned to a firmer footing in 2010. But considerable uncertainty persisted, particularly over European sovereign debt and currency markets.

It was a busy year on the regulatory front, starting in the USA, which passed the Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act in July.

Europe too showed its determination to press on with reforms in an effort to find solutions to the global crisis. The reforms moved in step with G20 meetings, beginning in Washington in November 2008 through to Seoul at the close of 2010.

These efforts resulted in major legislative and regulatory advances, including the draft regulation on OTC Derivatives, Central Counterparties and Trade Repositories published on 15 September by the European Commission, the Commission's proposed amendment to the Investor Compensation Directive, trader pay legislation, commodity market reforms aimed at creating an

effective regulatory framework, the draft AIFM Directive, and the draft MiFID review. France's High Level Committee on Financial Services launched 12 initiatives as part of the drive to develop domestic asset management. Several of these initiatives dealt with post-trade issues, including depository liability, direct orders, and the creation of a fund master file.

Asset management was our main focus in 2010. We worked hard on preparing for transposition of the UCITS IV Directive, the AIFM Directive and on laying the foundations for the future UCITS V. However, we concentrated primarily on the status of fund depositaries, which we want to see harmonised within Europe.

Our other major initiative was the Votaccess project on online voting for general meetings. Decided on in late 2009, the project is scheduled to come onstream in autumn 2011. We also concentrated on

preparations for the introduction of other European directives and regulations that will shape our businesses, including SLD, EMIR and ICSD. Last but not last, the French Parliament voted the Banking and Financial Regulation Act into law.

AFTI organised 11 events in 2010 including:

- Conferences on strategies for clearing houses and Target 2 Securities,
- Lectures on international custody of assets and corporate actions involving reorganisations, the role of custodians and distributors in pre-meeting voting, optimising collateral management, the impact of work by international organisations (G20, European Commission) on our businesses, and asset management,
- Breakfast meetings on retail custody in Europe, the challenges of regulating carbon finance, reducing settlement times, and on topical post-trade legal, regulatory and tax issues,

règlement/livraison, sur l'actualité du post-marché dans les domaines législatifs, réglementaires et fiscaux,

- nous avons fêté les 20 ans de l'AFTI, et publié une plaquette anniversaire en fin d'exercice. Nous avons relancé le Comité de planification des projets de place (C3P), jusqu'ici animé par NYSE Euronext, et mis en application dans notre gouvernance les principes relatifs au respect du droit de la concurrence.

Sur le plan budgétaire, nous avons terminé l'exercice avec une situation bénéficiaire de l'ordre de 36 K€. Nous avons consacré en 2010 167 K€ à nos activités et 198 K€ au financement de projets.

Nous avons enregistré en 2010 l'arrivée de deux grandes maisons au Conseil de l'AFTI: RBC Dexia Investor Services et Viel et Compagnie.

Dans le domaine de la formation, nous avons réuni un séminaire en octobre et noué des relations avec trois nouveaux partenaires, les universités de Caen et de Cergy-Pontoise et l'ISC Paris.

- We celebrated AFTI's 20th birthday and published a special commemorative brochure at the end of the year. We relaunched the Planning Committee for Cross-Industry Initiatives, which NYSE Euronext had been running, and introduced principles on compliance with competition law to our governance arrangements.

On the budget side, we ended the year with a profit of around €36,000. In 2010 we spent €167,000 on activities and €198,000 on project financing.

We welcomed two major firms as new members in 2010: RBC Dexia Investor Services and Viel et Compagnie.

We held a training seminar in October and established relations with three new education partners, Caen and Cergy-Pontoise Universities and ISC Paris.

We will continue to work this year on the abovementioned laws and regulations under debate.

Nous poursuivrons cette année les travaux sur les projets européens portés par les textes en discussion cités supra.

Nos efforts porteront plus particulièrement sur la reconnaissance d'un statut harmonisé du dépositaire OPCVM en Europe. Nous serons attentifs au devenir des infrastructures de marché en France et en Europe et nous démarrerons le vote par correspondance sur Internet cet automne.

Enfin, nous évaluerons les impacts potentiels d'un éventuel passage du règlement/livraison à J+2 et nous accompagnerons les travaux de Place pour la réalisation du référentiel OPCVM.

J'espère que la lecture de ce rapport, qui est un condensé d'une année encore bien remplie, vous intéressera.

Marcel Roncin, *Président de l'AFTI*

We will push for a harmonised status for fund depositaries in Europe and look at the future for market infrastructures in France and Europe. Our pre-meeting online voting system starts up this autumn. We also plan to assess the potential impact of a switch to D+2 settlement and we will support industry efforts to create a fund master file.

I hope you enjoy the report, which gives a short synopsis of a very busy year.

Marcel Roncin, *AFTI Chairman*

Sommaire Contents

Le mot du Président Chairman's Message	1
Conseil d'administration Board of Directors	2
Bureau et permanents de l'AFTI Executive Committee and permanent members of AFTI	4
Présentation de l'AFTI Profile	5
Membres de l'Association Members of the Association	6
Personnes morales "membres de l'AFTI" Corporate Members of AFTI	7
L'AFTI a 20 ans AFTI celebrates 20 years	8
Nos termes de référence Our terms of reference	12
Chiffres-clés Key figures	18
Mesure de l'activité Activity in figures	19
Les grandes étapes 2010 2010 Highlights	20
Réalisations Achievements	22
Manifestations Events	30
Groupes de travail et observatoires Working Groups and Monitoring Units	40
Contacts Contacts	57

Conseil d'administration

Board of Directors



Marcel RONCIN
BNP PARIBAS
Président
Chairman

Bruno PRIGENT
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
SECURITIES SERVICES
Vice-Président
Vice-Chairman

Éric DÉROBERT
CACEIS
Vice-Président
Vice-Chairman

L'AFTI est administrée par un Conseil composé de vingt-deux administrateurs et d'un censeur.

- Le Conseil nomme, parmi ses membres, le Président, deux Vice-Présidents, le Trésorier et un Trésorier adjoint.
- Le Conseil se réunit chaque mois (hors juillet et août).
- Le Délégué Général, sous l'autorité et par délégation du Président, participe à la gestion de l'Association.

AFTI is administered by a Board made up of 22 members and one advisor.

- The Board appoints a Chairman, two Vice-Chairmen, a Treasurer and a Deputy Treasurer from among its members.
- The Board meets monthly (except in July and August).
- A General Manager, delegated by and under the authority of the Chairman, is in charge of running the association.

Alexandre GAUTIER
BANQUE DE FRANCE
Trésorier
Treasurer

Jean-Philippe GRIMA
CRÉDIT MUTUEL-CIC-TITRES
Trésorier Adjoint
Deputy Treasurer

Emmanuel de FOURNOUX
AMAFI
Représentant d'Administrateur
Director's Representative

Marie-Claire PLAUD
EURONEXT PARIS
Représentant d'Administrateur
Director's Representative

Tarak ACHICHE
ODDO & CIE
Représentant d'Administrateur
Director's Representative

Didier RABIER
BANQUE PALATINE
Représentant d'Administrateur
Director's Representative

Philippe CASTELANELLI
HSBC FRANCE
Représentant d'Administrateur
Director's Representative

Laurence MARTINEZ
PROCAPITAL
Représentant d'Administrateur
Director's Representative

Alain POCHET
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Représentant d'Administrateur
Director's Representative

Céline RINGOT
LA BANQUE POSTALE
Représentant d'Administrateur
Director's Representative

PHILIPPE LEGRAND
RBC DEXIA INVESTORS SERVICES
Représentant d'Administrateur
Director's Representative

BPCE
Administrateur
Board Member

Christophe HÉMON
LCH.CLEARNET SA
Représentant d'Administrateur
Director's Representative

Éric de NEXON
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
SECURITIES SERVICES
Représentant d'Administrateur
Director's Representative

Dominique DE WIT
CRÉDIT AGRICOLE TITRES
Représentant d'Administrateur
Director's Representative

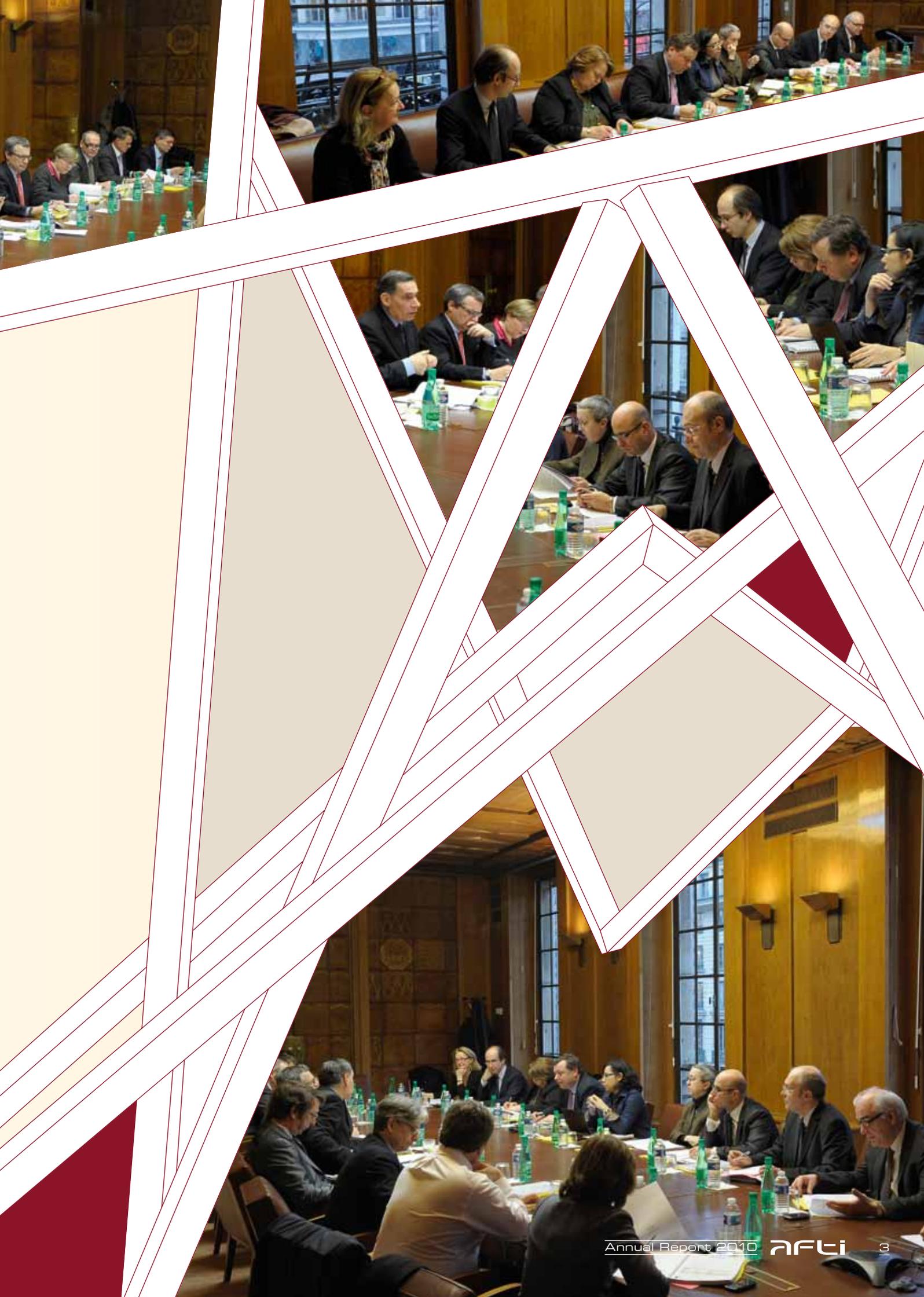
Xavier BONNERU
LCL
Représentant d'Administrateur
Director's Representative

VINCENT REMAY
VIEL ET CIE
Représentant d'Administrateur
Director's Representative

Valérie URBAIN
EUROCLEAR FRANCE
Représentant d'Administrateur
Director's Representative

Norbert CRON
NATIXIS
Représentant d'Administrateur
Director's Representative

Catherine GRANDPIERRE-MANGIN
OCBF
Représentant de Censeur
Advisor's Representative



Bureau et permanents de l'AFTI

Executive Committee and permanent members of AFTI

Le Président, les Vice-Présidents, le Trésorier, le Trésorier adjoint et le Délégué général constituent le Bureau.
Le Bureau élabore les orientations et propositions à soumettre au Conseil.
Il détermine les modalités et les moyens de la mise en œuvre des décisions du Conseil et valide l'ordre du jour fixé par le Président.

The Chairman, Vice-Chairmen, Treasurer, Deputy Treasurer and General Manager make up the Executive Committee.
The Executive Committee draws up guidance and proposals to submit to the Board.
It determines the terms and resources used to implement Board decisions and approves the agenda set by the Chairman.



Marcel RONCIN
BNP PARIBAS
Président
Chairman



Bruno PRIGENT
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
SECURITIES SERVICES
Vice-Président
Vice-Chairman



Alexandre GAUTIER
BANQUE DE FRANCE
Trésorier
Treasurer



Karima LACHGAR
Délégué Général
General Manager

ÉQUIPE PERMANENTE AFTI AFTI PERMANENT TEAM

Karima LACHGAR
Délégué Général
General Manager



Isabelle CASTEL
Attachée de Direction
Executive Assistant



Anaïs MARCHE
Secrétaire Administrative
Administrative Secretary

Présentation de l'AFTI

Profile

L'Association française des professionnels des titres (AFTI) a été constituée en 1990 avec pour objet principal le rassemblement des professionnels des établissements des secteurs bancaire et financier concernés par les instruments financiers. Après une dizaine d'années d'activité, l'Association a souhaité élargir son champ d'activité et est devenue une organisation professionnelle.

L'AFTI a pour mission de promouvoir et de représenter les métiers du post-marché sur la place de Paris et au sein de l'Union européenne. C'est dans cet esprit que les professionnels des activités de post-marché ont choisi de s'unir en une organisation professionnelle ouverte aux établissements de crédit, aux entreprises d'investissement et aux associations les représentant, aux entreprises de marché, aux chambres de compensation et aux dépositaires centraux, ainsi qu'aux prestataires de services d'investissement habilités par l'Autorité des Marchés Financiers dans les conditions fixées par le Livre III de son règlement général, indépendamment de leur statut et de leur taille, ainsi qu'aux personnalités ou aux institutions françaises ou étrangères.

The French Association of Securities Professionals (Association Française des Professionnels des Titres – AFTI) was formed in 1990 with the principal purpose of bringing together professionals from institutions in the banking and financial sectors involved in financial instruments. Ten years later, AFTI decided to broaden its field of activity and became a professional association.

AFTI's goal is to promote and represent the post-trade services industry on the Paris marketplace and within the European Union (EU). It was with this aim that post-trade professionals chose to come under the umbrella of a single professional association open to credit institutions and investment companies, along with their representative associations, market operators, clearing houses and central securities depositories (CSDs), and also to investment services providers approved by the French securities regulator, AMF, under the conditions laid down in Book III of the AMF's General Regulation, regardless of their status or their size. The association is also open to French and foreign persons or institutions.



Éric DÉROBERT
CACEIS
Vice-Président
Vice-Chairman

Jean-Philippe GRIMA
CRÉDIT MUTUEL-CIC-TITRES
Trésorier Adjoint
Deputy Treasurer

Membres de l'Association

Members of the Association

L'Association comprend quatre catégories de membres :

Membres fondateurs et assimilés

BNP Paribas, CACEIS, Crédit Agricole, Crédit Mutuel-CIC, HSBC France, LCL, Natixis, Société Générale.

Membres de droit

Euroclear France, Euronext Paris, LCH.Clearnet SA.

Membres professionnels des activités de post-marché appartenant à l'un des secteurs suivants :

- les établissements de crédit, leurs organes centraux pour ceux qui en sont dotés, les entreprises d'investissement, ainsi que les associations les représentant,
- les entreprises de marché et les dépositaires centraux,
- et, d'une manière générale, les établissements et services autorisés à effectuer des opérations de banque, tels qu'exposé à l'alinéa 1 de l'article L.518-1 du Code monétaire et financier,
- la Banque de France, la Caisse des Dépôts et Consignations.
- les filiales opérationnelles et prestataires de services spécialisés qui exercent des activités dans le domaine des instruments financiers,
- sont également compris les partenaires professionnels nécessaires à l'exercice des missions des activités de post-marché.

L'ensemble de ces personnes morales doit avoir une activité significative dans l'Union européenne.

Membres associés

Ils sont choisis parmi des personnes physiques ou morales, de droit public ou de droit privé, françaises ou étrangères qui, par leur connaissance des marchés, sont en mesure de contribuer aux travaux ou au rayonnement de l'Association.

The Association has four member categories:

Founder members and similar:

BNP Paribas, CACEIS, Crédit Agricole, Crédit Mutuel-CIC, HSBC France, LCL, Natixis, Société Générale.

Ex officio members:

Euroclear France, Euronext Paris, LCH.Clearnet SA.

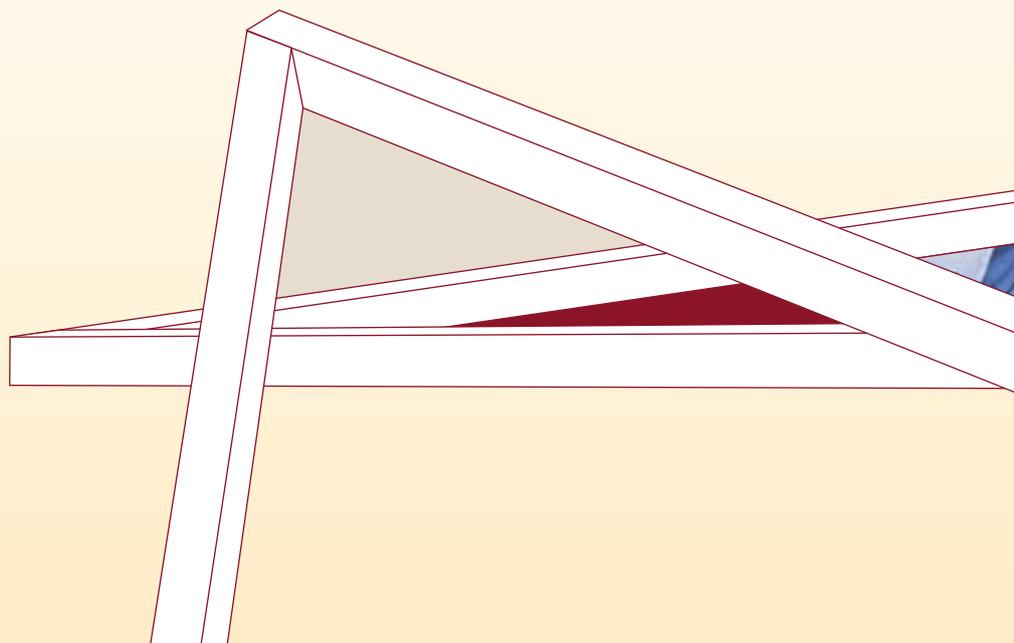
Post-trade professionals belonging to one of the following sectors:

- Credit institutions, their central bodies for those that have them, investment companies, along with their representative associations.
- Market operators and CSDs.
- Generally, institutions and departments authorised to undertake banking transactions, as stated in Paragraph 1 of Monetary and Financial Code Article L.518-1.
- Banque de France, Caisse des Dépôts et Consignations.
- Operational subsidiaries and specialised service providers that work in the field of financial instruments.
- Professional partners necessary to the exercise of post-trade activities are also included.

All these legal entities must have a significant level of activity in the EU.

Associate members:

These are public or private, French or foreign individuals and legal entities that, through their knowledge of the markets, can contribute to AFTI's work or development.



Personnes morales « Membres de l'AFTI »

Corporate members of AFTI

- ABN AMRO CLEARING BANK
- AILANCY
- AIR LIQUIDE SA
- ALFI
- ALLIANZ BANQUE
- AMAFI
- ATOS WORDLINE FINANCIAL MARKETS
- AUDISOFT CONSULTANTS
- AUREXIA CONSEIL
- AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
- BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRÉSORERIE
- BANQUE DE FRANCE
- BANQUE DE NEUFLIZE OBC
- BANQUE DELUBAC & CIE
- BANQUE MARTIN MAUREL
- BANQUE PALATINE
- BANQUE ROBECO
- BARCLAYS CAPITAL
- BNP PARIBAS
- BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- BPCE
- BRED BANQUE POPULAIRE
- BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUX) S.C.A.
- CACEIS
- CITIBANK INTERNATIONAL PLC
- CLEARSTREAM BANKING
- COMPAGNIE FINANCIÈRE ED. DE ROTHSCHILD
- CORTAL CONSORS
- CRÉDIT AGRICOLE CHEUVREUX
- CRÉDIT AGRICOLE TITRES
- CRÉDIT DU NORD
- CRÉDIT FONCIER
- CRÉDIT MUTUEL ARKEA
- CRÉDIT MUTUEL CIC SECURITIES
- CRÉDIT MUTUEL CIC TITRES
- CRÉDIT SUISSE (FRANCE)
- CSC COMPUTER SCIENCES CORPORATION
- DELOITTE
- DEUTSCHE BANK AG
- DIFCAM
- DUBUS S.A.
- EQUINOX CONSULTING
- ERNST & YOUNG ET ASSOCIÉS
- EUROCLEAR FRANCE
- EUROGROUP
- EURONEXT PARIS
- EUROPEAN FUND ADMINISTRATION FRANCE
- EXANE
- FINANCIÈRE MEESCHAERT
- FIRST FINANCE
- FRESHFIELDS BRUCKHAUS DERINGER
- GIDE LOYRETTE NOUEL
- GROUPAMA BANQUE
- GROUPE LYAUTEY CONSULTING
- HSBC FRANCE
- INTERACTIVE DATA
- KURT SALMON
- LA BANQUE POSTALE
- LAZARD FRÈRES BANQUE
- LCH.CLEARNET SA
- LCL
- LEGAL & GENERAL BANK (FRANCE)
- MICHELIN CIE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS
- MORGAN STANLEY & CO INTERNATIONAL PLC
- NATIXIS
- NEXTRAINING
- OCBF
- ODDO & CIE
- OSEO SA
- OTC CONSEIL
- PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
- PROCAPITAL
- RBC DEXIA INVESTOR SERVICES
- SILTEA
- SIX TELEKURS FRANCE
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
- SOLVING EFESO
- SOPRA CONSULTING
- STATE STREET BANQUE SA
- STERIA
- SWIFT FRANCE S.A.S.
- THE BANK OF NEW YORK MELLON
- THYXOS CONSULTING GROUP
- UBS SECURITIES FRANCE SA
- VERMEG
- VIEL & CIE





L'AFTI a 20 ans

AFTI celebrates 20 years

L'AFTI a été créée le 26 septembre 1990 par les grands établissements financiers de l'époque. Elle est la conséquence naturelle d'une décennie de modernisation sans précédent de la Place, qui a démarré avec la loi Monory sur l'épargne de 1978, suivie par la dématérialisation des titres en 1984, l'avènement de la Bourse électronique à Paris, de la cotation continue, ainsi que la création des nouveaux marchés MATIF et MONEP.

Ce contexte a incité les responsables titres de la Place à se regrouper, pour réfléchir à l'évolution de leur métier et préparer l'avenir. Le premier président de l'AFTI était Luc André, Directeur Central aux Banques Populaires.

1990-2000

le passage à l'euro et les suspens

La décennie 1990-2000 est dominée par la préparation du passage des marchés de capitaux à l'euro le 1^{er} janvier 1999, qui lance l'ouverture européenne. C'est aussi la période au tout début de laquelle la Place de Paris a connu des difficultés dans le traitement des ordres de Bourse avec le problème des suspens dont le nombre a pu être chiffré à plusieurs centaines de milliers. En effet, à partir de 1987 les privatisations se sont traduites par des volumes d'ordres de Bourse comme la Place de Paris n'en avait jamais connu et n'en a plus connu depuis. Relit, plate-forme de règlement/livraison, installe une démarche informatisée unique, dès 1990. Au cours de la même décennie (1998), Relit sera remplacé par RGV (Relit Grande Vitesse) qui permet d'assurer l'irrévocabilité des dénouements avec des opérations en temps réel et le recours à la monnaie banque centrale.

D'autres préoccupations sont apparues, liées à la sécurité des opérations. Elles se sont traduites par la publication de plusieurs rapports structurants pour notre activité.

Par ailleurs, la SICOVAM publiait, le 6 novembre 1994, son cahier des charges du teneur de compte conservateur.

Afin de mieux préparer les échéances à venir, l'AFTI a souhaité se renforcer. Il existait sur la Place un groupe informel, le « Club des Dix », qui regroupait les directeurs des titres des grands réseaux bancaires. L'AFTI a fusionné en 1999 avec le « Club des Dix », avec à la clef un changement de gouvernance (Conseil d'administration et embauche d'un premier salarié permanent).

2000-2010

les infrastructures de marché montrent la voie

Les années 2000-2010 ont connu un tournant majeur avec la création des nouvelles infrastructures : la Sicovam devient Euroclear ; la SBF Bourse de Paris devient Euronext ; Clearnet voit le jour dans le domaine des chambres de compensation.

L'AFTI lance en 2001, avec Euronext, le comité de planification des projets de Place : le C3P.

Les travaux de l'AFTI aboutissent en 2003 à la mise en place en France du code ISIN.

En 2006, l'AFTI met en place la réforme du transfert de propriété des titres.

L'AFTI se renforce et passe à 3 salariés permanents, accroît sensiblement ses moyens financiers, renforce sa gouvernance, crée de nouveaux groupes de travail et des observatoires. Son périmètre d'intervention s'élargit : créée en 1990 dans le monde des « métiers du titre » devenu, au début des années 2000, le « back-office », l'AFTI représente aujourd'hui, le « post-marché », qui couvre l'espace qui va des opérateurs du front office jusqu'au client.

Elle définit ses termes de référence : compte tenu du champ à couvrir dans le post-marché, il était impossible d'afficher un grand nombre de métiers différents ; ceux-ci ont été regroupés sous des vocables simples : le règlement/livraison, et la compensation, la gestion d'actifs et le service aux émetteurs, pour donner une meilleure lisibilité aux interventions de l'association.

Elle produit enfin des chartes et des codes de bonne conduite.

AFTI was founded on 26 September 1990 by the major financial institutions of the time. Its creation was a natural development following ten years of unprecedented change in the financial sector, beginning with the 1978 Monory Savings Act, followed by the dematerialisation of securities in 1984, the establishment of an electronic exchange in Paris, continuous trading, and the creation of the Matif and Monep futures and options markets.

With all these changes taking place, securities professionals from the French industry decided to come together to reflect on changes to their business and to prepare for the future. Luc André, Central Director of Banques Populaires, was the association's first chairman.

1990-2000

Switch to the euro, settlement fails

The main focus during the decade from 1990-2000 was getting ready for the introduction of the euro on 1 January 1999, which also heralded the beginning of a more European dimension for AFTI. At the beginning of the period, the French marketplace struggled to process market orders as the wave of privatisations that began in 1987 generated order volumes the like of which had never seen before (or since). Several hundred thousand settlement fails were recorded as a result. Relit, the settlement platform, introduced a single computerised system in 1990. In 1998, it was replaced by the Relit Grande Vitesse (RGV) system, which offered real-time final settlement in central bank money.

Other concerns arose in connection with trading security. These prompted several reports that went on to shape our business.

On 6 November 1994, Sicovam published its schedule of conditions for custody.

To ready itself for forthcoming challenges, AFTI decided to strengthen its organisation. In 1999 it merged with the Club of Ten, an informal industry group comprising the securities directors of the main banking networks, and made governance changes, which included establishing a Board and hiring its first permanent employee.

2000-2010

Market infrastructures lead the way

The decade between 2000-2010 marked a major turning point, with the creation of new market infrastructures: Sicovam became Euroclear; SBF Bourse de Paris became Euronext; and the clearing house Clearnet was established.

Work by AFTI led to the introduction of ISIN codes in France in 2003.

In 2001 AFTI joined forces with Euronext to set up the Planning Committee for Cross-Industry Initiatives (C3P).

In 2006 AFTI introduced reforms to the arrangements for the transfer of securities ownership.

During this period, AFTI expanded its staff roster to three permanent members, considerably increased its financial resources, strengthened its governance and created new working groups and monitoring units. The association's scope of action has widened over the years. Initially centred on the securities professions back in 1990, AFTI's remit was extended to the back office in the early 2000s and now encompasses the entire post-trade sector, which ranges from front office traders to customers.

AFTI also set down its terms of reference during the 2000-2010 period. Given the wide spectrum represented by the post-trade sector, instead of listing all the association's business areas, it was decided to group them under a few simple headings – settlement, clearing, asset management and issuer services – to give greater clarity to the association's initiatives.

AFTI also created Best Practice Charters and Codes during these years.

07

Rapport Annuel 2009
Annual Report 2009



L'AFTI a 20 ans

AFTI celebrates 20 years

Les effets de la crise

La crise a mis sur le devant de la scène la nécessité d'accroître les contrôles et la supervision. Le rôle du post-marché en sort renforcé. Parmi les missions de l'AFTI, la sécurité des avoirs des clients constitue une priorité.

Une participation active aux travaux européens

L'an dernier a été lancé l'European trustee depository forum (ETDF), ce forum européen des dépositaires a démarré avec des représentants anglais et allemands et un an plus tard, 7 pays sont désormais associés.

Une nouvelle signature

À l'occasion de ses 20 ans, L'AFTI a rénové sa signature et donné par la même occasion un coup de pouce à un jeune artiste, Charles Sauvat, qui a dessiné sa nouvelle charte graphique. Elle a adopté un visuel qui marque sa place revendiquée dans la représentation du post-marché : « AFTI, la dynamique du post-marché » et qui met en avant ses valeurs : force de proposition, cohésion des métiers et vecteur d'information. ■



Impact of the crisis

The crisis highlighted the need for increased oversight and supervision. The post-trade sector has emerged with a strengthened role. The safety of customer assets is a major priority for AFTI.

Active participation in European initiatives

Last year saw the launch of the European Trustee Depository Forum (ETDF), with representatives from the UK and Germany. A year on, seven countries now belong to the forum.

A new baseline

To mark its 20th birthday, AFTI adopted a new baseline and sponsored Charles Sauvat, an up-and-coming young artist, who designed our new visual identity. The new identity and baseline – «shaping the post-trade industry» – convey our determination to represent the post-trade sector and our values as a force for speaking out, bringing businesses together and providing information. ■



Organigramme de l'AFTI AFTI Organisation Chart

1990

2 Commissions

Two Committees

Communication et formation  Manifestations et conférences
Communication and training  Events and conferences

2 Clubs

Two Clubs

Club titres international  Club des trésoriers titres
International Securities  Securities Treasurers

1999

6 Groupes de Travail

Six Working Groups

Communication  Conservation
Formation  Dépositaire
International  Marchés
Communication  Custody
Training  Depository
International  Markets

2010

10 Groupes de Travail

Ten Working Groups

Administration de fonds  Flux et Stocks OPCVM
Communication  Formation
Conservation  Liaison France
Dépositaire  Marché actions
Émetteurs  Marché taux
Fund administration  Fund Stocks and Flows
Communication  Training
Custody  France Liaison
Depository  Equity Market
Issuers  Fixed Income Market

4 Observatoires

Four Monitoring Units

Fiscalité  International
Juridique  Internet
Tax  International
Legal  Internet

Les huit fondateurs The eight founders

Luc André
Guy Brohard
André Dion
Patrick Duchesnes
Patrick Liebart
Jean Malochet
Charles Saule
Jean Tricou



Nos termes de référence

Le post-marché, composante essentielle de l'industrie financière française, regroupe un grand nombre de métiers différents dont la raison d'être est le service du client et le respect de la conformité des opérations. Il forme un ensemble homogène qu'il n'est pas toujours aisé de décrire et de présenter.

Il est apparu indispensable d'opérer une segmentation des divers métiers qui le composent et de les organiser en grandes catégories. C'est ainsi que nous avons constitué trois sous-ensembles :

- le règlement/livraison et la compensation,
- la gestion d'actifs,
- le service aux émetteurs.

Ces trois grandes familles d'activités recouvrent tous les cœurs de métiers de notre Association, allant de la tenue de compte conservation à l'administration de fonds, en passant par la centralisation des assemblées générales, les opérations sur titres, le dépositaire d'OPCVM, ainsi que les fonctions support que sont le juridique et le fiscal, le droit de la concurrence, la formation et la communication.

Cette segmentation a pour objectif de donner une meilleure visibilité externe à nos activités. En effet, outre leur nombre et leur diversité, certaines font appel à la haute technologie et leur présentation pour le non-spécialiste n'est pas aisée.

Enfin, à l'image de l'offre clientèle qui se renouvelle sans cesse, le post-marché est en constante évolution. Vous trouverez en pages suivantes une présentation rapide de nos trois cœurs de métiers, déclinés sous forme de « termes de référence ».

Gestion d'actifs	
Asset management	13
Règlement/livraison et compensation	
Clearing and settlement	14
Services aux émetteurs	
Issuer services	16

Our terms of reference

The post-trade sector is a key component of the French financial industry. Not always easy to describe, the sector comprises a wide range of different businesses whose sole reason for existence is to deliver customer service and make sure that trading complies with statutory and regulatory requirements at all times.

It was deemed necessary to segment these businesses and organise them into three categories:

- Clearing and settlement
- Asset management
- Issuer services

These three categories encompass all AFTI's core businesses, including custody, fund administration, transfer agency services for general meetings, corporate actions, depository services and legal and tax support functions, competition law, training and communication.

This segmentation gives our activities good external visibility. This is important because the post-trade sector covers a wide range of activities, some of which are highly technical and cannot be easily explained to non-specialists.

The post-trade sector, like the selection of products and services offered to customers, is constantly changing. The following section presents the Terms of Reference that shape our three core businesses.



Gestion d'actifs

L'industrie de la gestion d'actifs représentée à l'AFTI s'est notamment donnée pour objectif l'harmonisation de la fonction dépositaire en Europe que nous appelons de nos vœux depuis de nombreuses années.

En effet les responsabilités des dépositaires français ne sont pas les mêmes que celles des dépositaires allemands ou britanniques notamment vis-à-vis des prime brokers, ce qui explique d'ailleurs le faible développement de la gestion alternative avec prime broker en France.

L'actif des fonds étant de plus en plus diversifié, il conviendrait de définir par type d'instrument le mode de conservation en distinguant la tenue de compte conservation

(valeurs mobilières) de la tenue de position (contrats OTC, produits dérivés...).

Par ailleurs, l'AFTI souhaite que soit opérée une distinction entre les fonds dits OPCVM et les fonds non coordonnés. La protection de l'investisseur doit en effet être plus forte s'agissant des fonds coordonnés destinés en général à la clientèle retail.

Ce travail d'harmonisation dont la nécessité est aujourd'hui reconnue par tous doit impérativement s'accompagner d'un effort similaire s'agissant des autres grands acteurs de la chaîne de traitement des fonds.

En effet, au niveau européen, le cadre réglementaire repose uniquement sur le triptyque fonds/société de gestion/

dépositaire et occulte le rôle pourtant fondamental d'autres acteurs de la gestion d'actifs comme le valorisateur.

De manière générale, compte tenu de la complexité des situations, il est indispensable de clarifier la chaîne de responsabilité qui comprend les investisseurs, les gestionnaires, les distributeurs, les prime brokers, les valorisateurs, les teneurs de comptes conservateurs et les dépositaires.

Enfin, le respect de l'adéquation entre le coût du risque supporté par chacun des acteurs et les ressources qu'il peut affecter (fonds propres, assurances, revenus tirés de ces activités) doit être étroitement surveillé. ■

Asset management

One key goal of the asset management industry, which is represented within AFTI, is to harmonise the depositary function in Europe, an issue – something that we have long been calling for.

For example, German and UK depositaries do not have the same responsibilities towards prime brokers as their French counterparts do. This explains why alternative investing using prime brokerage services has seen such little growth in France.

With fund assets becoming ever more diverse, custody methods must be determined by instrument type, with a distinction between custody (securities)

and position-keeping (over-the-counter contracts, derivatives).

Furthermore, AFTI believes that it is important to distinguish between UCITS and non-harmonised funds, with enhanced protection provided in the case of retail UCITS.

By now everyone agrees on the need to move ahead with harmonisation. But the process must be accompanied by similar initiatives involving the other major participants in the fund processing chain.

This is because the European regulatory framework is based solely on the fund/management company/depositary group-

ing, and ignores the crucial role played by other asset management participants, particularly administrators.

In general, given the complex situations in play, we feel it essential to clarify the chain of responsibility linking investors, managers, distributors, prime brokers, administrators, custodians and depositaries.

Moreover, it is important to ensure that participants' risk-related costs are commensurate with the resources they can draw on to cope with risk, such as equity, insurance and income from their activities in these areas. ■

Nos termes de référence

Our terms of reference

Règlement/livraison et compensation

Les infrastructures de post-marché sont essentielles au bon fonctionnement des marchés européens de capitaux et à la stabilité financière en Europe : elles exploitent des plates-formes spécifiques assurant la sécurité des échanges. Elles ne peuvent assurer que des risques opérationnels dans leurs fonctions de prestataires centraux (et non des risques de crédit ou financiers). Elles peuvent être considérées comme étant d'importance systémique.

Une clarification de la définition des activités de post-marché est nécessaire à l'échelle de l'Union européenne pour favoriser l'intégration et la concentration de ces infrastructures.

Les fonctions essentielles qu'elles remplissent doivent être reconnues et clairement distinguées des activités commerciales, afin d'éviter tout problème de risque et de concurrence. À cet égard, des règles de concurrence précises et élaborées ex ante sont nécessaires pour éviter aux infrastructures de marché de se trouver en position dominante.

Sous réserve du respect de ces principes, l'AFTI est favorable à une consolidation européenne des infrastructures de marché dès lors que les activités de négociation, de règlement/livraison et de compensation sont clairement séparées au sein d'entités distinctes.

L'AFTI s'investit dans l'harmonisation des pratiques et des règles de marché sans lesquelles la consolidation des seules plates-formes ne produirait pas tous les bénéfices attendus par le marché. Des avancées ont

été réalisées dans ce domaine, notamment au sein des marchés en euros couverts par Euroclear.

L'actualité européenne est intense dans ces domaines : révision de la directive MIF pour les plates-formes de trading, projet de règlement pour les CCP, projet de règlement pour les dépositaires centraux, projets de rapprochement de Bourses historiques d'une part, de MTF d'autre part.

Parmi les infrastructures, les chambres de compensation (CCP) jouent un rôle central de lien entre le trading et le règlement/livraison, mais aussi de sécurisation des membres de marché et de leurs opérations.

Jusqu'à un passé récent, les CCP ont assez peu alimenté les débats stratégiques, lesquels étaient réservés aux activités de trading et de règlement/livraison.

La crise financière braque aujourd'hui ses projecteurs sur la compensation, en raison des risques systémiques propagés par les marchés et elle met en évidence les vertus de la compensation centrale, assurée par des établissements à statut bancaire et travaillant en monnaie banque centrale. La compensation est chargée de contribuer à la réduction des risques systémiques, par l'utilisation d'appels de marges systématiques et en nettant les positions prises par les acteurs.

Les chambres de compensation n'ont pas encore fait l'objet d'une harmonisation et elles peuvent présenter des différences significatives entre elles.

L'AFTI est favorable à la démarche européenne engagée dans le cadre du G20 de septembre 2009 qui a mis l'accent sur le nécessaire renforcement de la robustesse des infrastructures pour éliminer le risque systémique.

Dans ce contexte, l'AFTI demande la création de chambres de compensation en zone euro pour les produits dérivés, disposant d'un lien étroit avec la Banque Centrale Nationale émettrice de la monnaie de libellé des dérivés.

Par ailleurs, l'AFTI participe activement au projet Target 2 Securities conduit par l'Eurosystème, lequel a vocation à simplifier la gestion de la monnaie Banque Centrale en Europe et en euros et à avoir accès à un seul pool de garanties ou de collatéral. Nous avons besoin d'une plate-forme commune où s'effectueront la totalité des dénouements en Europe ainsi que leur règlement/livraison intégré, par le biais de procédures opérationnelles unifiées.

Nous en attendons une plus grande sécurité et une baisse des coûts pour les utilisateurs. ■



Clearing and settlement

Post-trade infrastructure providers are vital to orderly capital markets and financial stability in Europe. They operate special platforms that provide transaction security. They may only take on operational risk in their capacity as central service providers (not credit or financial risk) and may be considered systemically important.

A clearer definition of what constitutes post-trade activities is needed at EU level to promote integration and concentration among infrastructure providers.

The essential functions they provide should be recognised and clearly distinguished from commercial activities to eliminate problems relating to risks or competition. Precise ex ante competition rules are therefore needed to ensure that market infrastructure providers do not find themselves in a dominant position.

Provided these principles are satisfied, AFTI supports consolidation of Europe's infrastructure providers, as long as trading, clearing and settlement activities are clearly ring-fenced within distinct entities.

AFTI is working towards the harmonisation of market practices and rules, without which platform consolidation alone will not deliver all the benefits expected by the market. Advances have been made in this field, notably within Euroclear euro markets.

Much has been happening at the European level on these issues, with the MiFID review for trading platforms, the draft regulation on central counterparties (CCPs), the draft regulation on central depositories, and proposed mergers between legacy exchanges and MTFs.

Among the various infrastructure providers, CCPs play a pivotal role as the link between trading and settlement, but are also crucial in terms of member and transaction security. Until recently, they played little part in strategic discussions, which focused on trading and settlement.

But the financial crisis turned the spotlight squarely on clearing. Because of the way systemic risk spread through the markets, the crisis highlighted the value of having clearing performed by institutions with bank status operating in central bank money. Clearing is supposed to mitigate risk through margin calls and position netting. CCPs have not yet been harmonised and there may be substantial differences between them.

AFTI supports the European initiative introduced as part of the G20 meeting in September 2009, which stressed the need to make market infrastructure more robust in order to eliminate systemic risk.

Accordingly, AFTI is calling for euro area CCPs to be set up for derivatives. These clearing houses should be closely linked

to the national central banks that issue the currency in which the derivatives are denominated.

AFTI is also participating actively in the Eurosystem's Target 2 Securities project, which is intended to simplify the management of central bank money in Europe and in euros and provide access to a single pool of guarantees and collateral. We need a shared platform that can handle all settlements as well as integrated delivery in Europe through unified operational procedures.

The benefits will be enhanced security and lower costs for users. ■

Nos termes de référence

Our terms of reference

Services aux émetteurs

L'évolution du droit de vote des actionnaires est un enjeu majeur du métier des services aux émetteurs.

Dans cet esprit, l'AFTI a accueilli positivement l'adoption de la directive Droit des Actionnaires qui va faciliter l'exercice des droits de base de ceux-ci en assemblée générale, et qui rendra possible l'exercice transfrontalier de ces droits. Il est essentiel que l'harmonisation européenne n'entraîne pas la mise en œuvre de pratiques moins rigoureuses qui remettraient en cause la forte sécurisation qui caractérise aujourd'hui les assemblées générales d'actionnaires françaises.

Des dispositions ont été adoptées en France visant à faciliter le vote des actionnaires en assemblée générale, notamment la suppression définitive de toute immobilisation ou blocage, la record date à J-3 mise en place en 2006 sous l'impulsion de l'AFTI et l'adoption d'une signature électronique « simplifiée ». L'AFTI est également très attachée à la valeur de l'exercice du droit de vote, et rappelle que la dématérialisation et la comptabilité en partie double permettent de répondre à cet objectif essentiel dans le cadre de la démocratie actionnariale.

En France, le vote en assemblée générale d'actionnaires se caractérise par trois grands principes : les assemblées générales disposent d'un fort pouvoir délibérant, le système de vote est totalement dématérialisé, et les teneurs de compte conser-

vateurs sont reconnus par les émetteurs comme des « tiers de confiance » soumis au secret bancaire.

L'AFTI collabore très activement au processus de définition des standards liés à la levée des barrières Giovannini, dont les standards pour les assemblées générales (inclus dans la « Barrière 3 »). La définition actuelle de ces standards a d'ailleurs pris en compte une partie des remarques et recommandations de l'AFTI. Nous souhaitons notamment que soit retenue, à la fin du processus, la clause de « opt out » en ce qui concerne la communication de l'information jusqu'au détenteur final.

L'AFTI sera attentive à ce que la réglementation communautaire conforte les règles essentielles de la démocratie actionnariale dont, au premier plan, la qualité d'actionnaire qui doit être, en toutes circonstances, attachée à l'exercice du droit de vote.

En ce qui concerne l'exercice de ce droit par le biais d'intermédiaires, l'AFTI souhaite que la réglementation confirme l'esprit de la directive et n'autorise pas l'emploi de mandats implicites au profit d'intermédiaires.

Cela justifie l'encadrement strict des intermédiaires détenant des titres pour compte de tiers.

L'AFTI est attachée à l'identification précise de l'actionnaire final supportant le risque économique et au principe du respect de

ses droits, afin que nul ne puisse voter à sa place sans l'existence d'un mandat ou d'instructions traçables donnés de manière explicite. À cet égard, l'AFTI est persuadée que la mise en œuvre d'une procédure européenne normalisée d'identification des investisseurs finaux représenterait un apport significatif.

Concernant les modalités techniques de traitement des opérations, l'AFTI prépare le développement du vote par Internet pré-assemblée (VPC) via la création d'un système d'information et de collecte de vote dématérialisé, géré par un opérateur, et qui sera alimenté à partir des sites des teneurs de comptes/conservateurs, par lesquels les actionnaires pourront transmettre directement leurs instructions de vote. Ce dispositif innovant, rapide et sécurisé devrait favoriser un accroissement du vote en pré-assemblée générale. Dans le but d'alléger et d'accélérer le processus de centralisation des assemblées générales, l'AFTI prépare également la numérisation des échanges d'informations entre les teneurs de comptes conservateurs et l'émetteur ou son mandataire.

L'AFTI préconise enfin la mise en œuvre d'une normalisation européenne des formulaires, tant des supports eux-mêmes que de leur méthodologie de traitement. ■



Issuer services

Evolving legislation on shareholder voting rights is a focal point of concern for the corporate trust industry.

For this reason AFTI warmly welcomed the adoption of the Shareholder Rights Directive, which will make it easier for shareholders to exercise their basic rights at general meetings and also allow them to exercise those rights on a cross-border basis. However, the European harmonisation process must not result in looser practices that might undermine the high levels of security that are a hallmark of French general meetings.

France has adopted provisions to make it easier for shareholders to vote at general meetings. These measures include the elimination of tie-up and blocking requirements, the D-3 record date system introduced in France in 2006 at the urging of AFTI, and the adoption of simplified electronic signature arrangements. AFTI sets great store by the exercise of voting rights. Paperless methods and double-entry accounting make it possible to achieve this crucial objective in the context of shareholder democracy.

Voting at shareholder general meetings in France is based on three principles: meetings are vested with extensive decision-making powers; voting systems are entirely paperless; and issuers recognise custodians as "trusted third parties" subject to banking secrecy laws.

AFTI is collaborating actively in standard-setting linked to the removal of the Giovannini barriers. This includes standards for general meetings, which are covered by Barrier 3. In their current form, the proposed standards partly reflect our comments and recommendations. We would especially like the final version to include the opt-out clause on providing information to final holders.

AFTI will keep a close eye to make sure that EU regulation upholds the basic rules of shareholder democracy. Particularly important is shareholder status, which must always be linked to the exercise of voting rights.

As regards the exercise of voting rights via intermediaries, AFTI wants the rules to reflect the spirit of the directive and to prohibit the use of implicit proxies for intermediaries. In our view, this is a reason for strict oversight of intermediaries that hold securities for third parties.

AFTI believes that the final shareholder, who bears the economic risk, should be precisely identified. Similarly shareholders' rights must be respected – no-one should be able to vote for a shareholder without a proxy or explicit, traceable instructions. For this reason, we are confident that introducing a standardised European procedure for identifying final investors would be a significant step forward.

On the question of processing procedures, AFTI is working on pre-meeting online voting through a paperless operator-run information and collection system. Information would be input to the system from custodian websites through which shareholders could directly transmit their voting instructions. This innovative, quick and secure system should promote more pre-meeting voting. In a bid to make the transfer agency process less cumbersome, AFTI is also working on digitising data interchange between custodians and issuers or their representatives.

In addition, AFTI is calling for European standardisation of voting slips and the methods used to process them. ■

Chiffres-clés

Key figures

23
millions
million

Mouvements dénoués
chez le dépositaire central
Transactions settled at the CSD

85 093
milliards d'euros
billion euros

Capitaux traités chez le dépositaire central
Capital processed at the CSD

40 033

Nombre total de valeurs admises
chez le dépositaire central
Total number of securities accepted at the CSD

5 140
milliards d'euros
billion euros

Total de l'encours de la conservation
chez le dépositaire central
Total outstanding in custody
with the CSD

1 101
milliards d'euros
billion euros

Conservation d'OPCVM
Fund assets in custody

1 346
milliards d'euros
billion euros

Conservation d'actions
Equities custody

Source Euroclear France.



Mesure de l'activité

Activity in figures

Gouvernance Governance

61

Réunions du Bureau,
du Conseil,
et des Comités

Board, executive
committee and
committee meetings

81

Heures de réunion
Hours of meeting

965

Sujets traités
Issues addressed

406

Participants
Participants

Groupes de travail Working Groups

147

Réunions
Meetings

345

Heures de réunion
Hours of meeting

1 332

Sujets traités
Issues addressed

1 504

Participants
Participants

Manifestations Events

11

Événements
Events

28

Heures
Hours

39

Sujets traités
Issues addressed

985

Participants
Participants

Les grandes étapes 2010

2010 Highlights

- Publication de l'ordonnance portant réforme du système français de supervision (création ACP)
- Publication of the executive order reforming France's supervisory system, with the establishment of a new regulator, Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP)

- 2** • Mise en place du nouveau logo et de la nouvelle baseline de l'AFTI
- AFTI introduces its new logo and baseline

- 2** • Mise en place de la nouvelle charte graphique de l'AFTI
- AFTI introduces its new visual identity

- 29** • Le Conseil de l'AFTI approuve le projet de VPC sur Internet
- AFTI Board gives the go-ahead to the pre-meeting online voting project

JANVIER
JANUARY

FÉVRIER
FEBRUARY

- 9** • Petit-déjeuner sur le développement européen de la conservation retail
- Breakfast meeting on retail custody in Europe

- 17** • Publication du rapport Fleuriot sur la révision de la directive MIF
- Publication of the Fleuriot Report on the MiFID review

- 16** • Conférence sur les chambres de compensation
- Conference on clearing houses

- 17-18** • Participation de l'AFTI au Forum GI
- AFTI takes part in GI Forum for institutional asset managers

- 24** • Infosession T2S par l'Eurosystem avec l'appui de l'AFTI
- Eurosystem holds T2S infosession aided by AFTI

- 29** • Début d'activité de LCH.Clearnet SA sur les CDS
- LCH.Clearnet SA begins clearing CDS

- Présentation à la BCE et à la Place de Londres des travaux de Lumière Lyon II sur le règlement/livraison
- Lumière Lyon II University settlement research presented to the ECB and London finance industry

MARS
MARCH

AVRIL
APRIL

- 9** • Amphi sur les risques de conservation des avoirs à l'étranger
- Lecture on the risks related to international custody of assets

- 30** • Conseil AFTI à Bruxelles
- AFTI Board meeting in Brussels

- 30** • Le Conseil de l'AFTI choisit SLIB comme opérateur du projet de VPC sur Internet
- AFTI Board selects SLIB to operate pre-meeting online voting system

- 18** • Assemblée générale Mixte
- Combined general meeting

- 26** • Conférence sur T2S
- T2S conference

MAI
MAY

JUIN
JUNE

- 8** • Séminaire stratégique AFTI/AFG
- AFTI/AFG strategic seminar

- 22** • Petit-déjeuner sur les enjeux de la régulation de la finance carbone
- Breakfast on regulatory challenges of carbon finance

-
- 1^{er}** • Le bureau de l'AFTI rencontre Jean-Pierre Jouyet, Président de l'AMF
- AFTI Executive Committee meets AMF Chairman Jean-Pierre Jouyet
-

-
- 1^{er}** • Amphi sur le vote en pré-AG / Rôle des TCC
- Lecture on pre-meeting voting / Role of custodians
-

-
- 16** • Point Presse
- Press briefing
-

JUILLET JULY

AOÛT AUGUST

-
- 17** • Le Bureau de l'AFTI avec Vivien Levy Garbois, Senior Advisor, de BNP Paribas rencontre Franck Saudo, Conseiller Financier de Madame Lagarde
- AFTI Executive Committee, with BNP Paribas Senior Advisor Vivien Levy Garbois, holds a meeting with Franck Saudo, Financial Advisor to Finance Minister Christine Lagarde
-

-
- 15** • Publication par la Commission européenne du projet de règlement encadrant les marchés dérivés de gré à gré (EMIR)
- European Commission publishes its draft European Market Infrastructure Regulation (EMIR)
-

-
- 24** • Le Conseil de l'AFTI approuve des dispositions sur le droit de la concurrence
- AFTI Board approves competition law provisions
-

-
- 26** • 20 ans de l'AFTI
- AFTI celebrates 20 years
-

-
- 29** • Amphi sur l'optimisation du collatéral
- Lecture on optimising collateral
-

SEPTEMBRE SEPTEMBER

OCTOBRE OCTOBER

-
- 1^{er}** • Séminaire Formation à Louveciennes
- Training seminar at Louveciennes
-

-
- 15** • Première réunion du nouveau C3P
- Inaugural meeting of new C3P
-

-
- 22** • Petit-déjeuner sur la réduction du délai de Règlement/Livraison de J+3 à J+2
- Breakfast meeting on reducing the settlement cycle from D+3 to D+2
-

-
- 23** • Publication de la loi de régulation bancaire et financière
- Publication of the banking and financial regulation act
-

-
- 8** • Amphi sur le G20 et la feuille de route des institutions européennes
- Lecture on the G20 and the roadmap of the European institutions
-

-
- 19** • Participation de l'AFTI à une conférence post-marché à l'université de Caen
- AFTI participates in a post-trade conference at Caen University
-

-
- Le Parlement européen adopte définitivement la directive sur les gestionnaires de fonds alternatifs d'investissement (AIFM)
- European Parliament adopts the Alternative Investment Fund Managers (AIFM) Directive
-

NOVEMBRE NOVEMBER

DÉCEMBRE DECEMBER

-
- 2** • Les entretiens Gide / AFTI
- Gide / AFTI informal conference
-

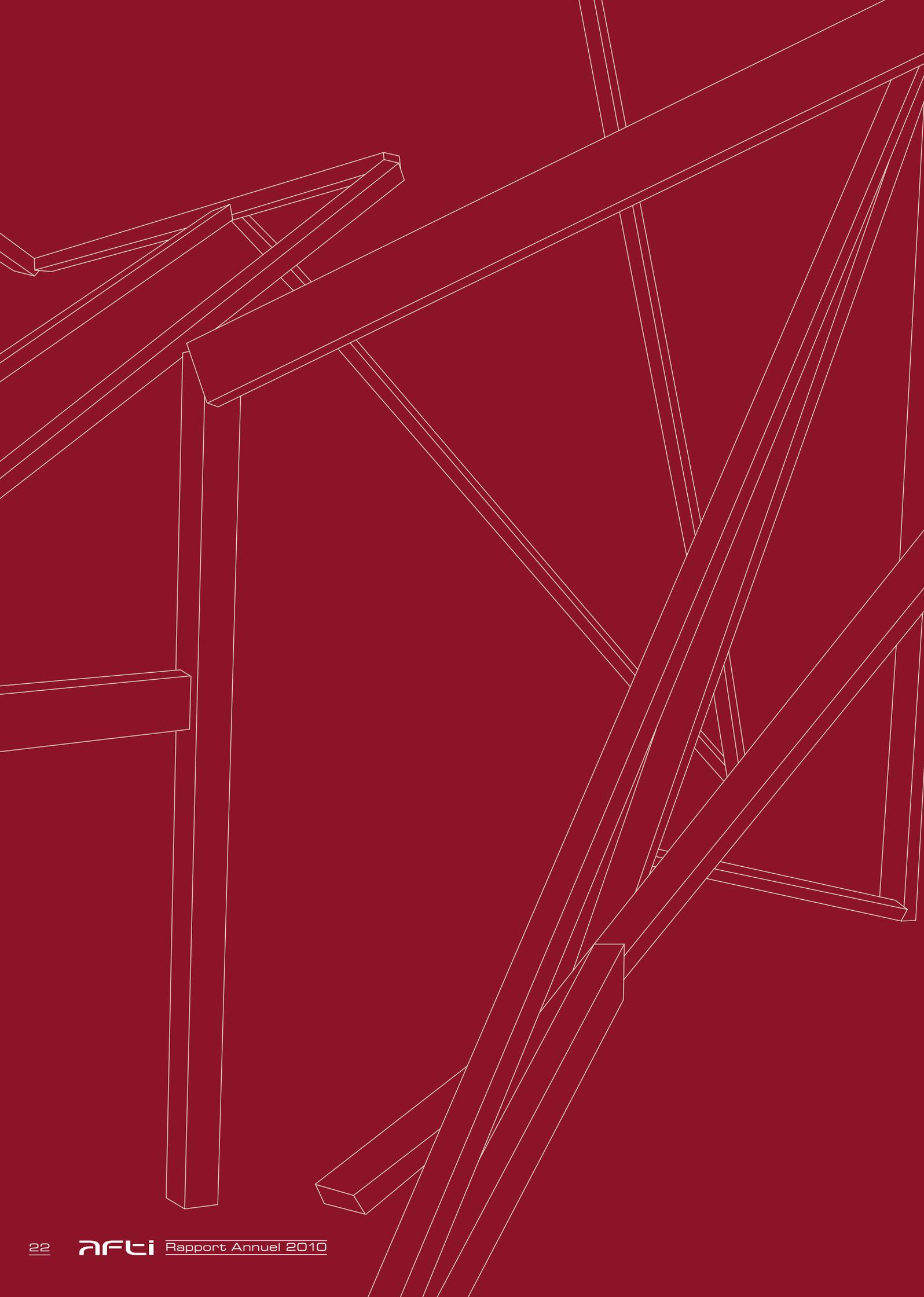
-
- 8** • Mise en consultation publique de la révision de la directive MIF
- MiFID review put out to public consultation
-

-
- 13** • Présentation par l'AFTI du post-marché à l'ISC Paris
- AFTI gives presentation on the post-trade sector at ISC Paris
-

-
- 13** • Amphi sur la gestion d'actifs
- Lecture on asset management
-

-
- 15** • Publication du règlement instituant l'European Securities and Market Authority (ESMA)
- Publication of regulation establishing the European Securities and Markets Authority (ESMA)
-

-
- Parution de la plaquette des 20 ans de l'AFTI
- Release of brochure to mark AFTI's 20th birthday
-



Réalisations

L'AFTI s'investit fortement dans les débats tant français qu'européens en finançant des études, en rédigeant des textes de référence ou encore en répondant aux consultations émanant des régulateurs.

Quatre études ont été conduites en 2010. Elles ont porté sur la formation professionnelle, le vote par Internet en pré-assemblée générale, les risques de la conservation détenue à l'étranger et la dette française en capital.

L'AFTI a répondu à trente-deux consultations, qui ont concerné Euroclear, l'AMF, la BCE, la Commission européenne, CESR, la Direction Générale du Trésor, avec pour thèmes principaux la gestion d'actifs, le droit du titre, les ventes à découvert, la directive Droit des Actionnaires, le projet Cassiopée et le projet de loi de régulation bancaire et financière.

Étude post-marché Titres Retail
Cartographie des besoins
Post-trade study, Retail Securities
Needs mapping

24

Projet de vote sur Internet en pré-
assemblée générale d'actionnaires
Pre-meeting online voting project

25

Conservation des avoirs à l'étranger
International custody of assets

26

Gestion de la dette en capital et
coupon couru à 7 décimales
Managing debt by face amount and
calculating accrued coupons to seven
decimals

27

Consultations
Consultations

28

Achievements

AFTI makes a major contribution to debate and discussion at domestic and European levels by funding research, drafting rules and regulations, and responding to consultations organised by regulators.

Four studies were carried out in 2010, dealing with professional training, pre-meeting online voting, the risks of international custody, and the new approach to managing France's debt.

We responded to 32 consultations by Euroclear, the AMF, the ECB, the European Commission, CESR and the Treasury on topics such as asset management, securities legislation, short selling, the Shareholder Rights Directive, the Cassiopeia project on clearing for corporate bonds and the Banking and Financial Regulation Bill.

Étude post-marché titres retail Cartographie des besoins

Étude conduite en partenariat avec le CFPB

Cette cartographie a pour but d'apporter un éclairage sur les besoins actuels et futurs des effectifs et des formations dans le domaine du post-marché. Elle a été conduite avec l'appui de onze établissements représentant 80 % de l'activité de détail en matière de titres.

Les principaux points mis en exergue :

1. Statistiques des niveaux de formation initiale
Il en ressort l'importance des niveaux < Bac + 2 qui représentent 2/3 des effectifs.

De nombreux collaborateurs recrutés dans les années 80 sont entrés sans diplôme d'études supérieures et ont acquis leurs compétences sur les postes de travail. Les niveaux Bac +2/+3 sont la norme pour le recrutement. Les recrutements se font à Bac +5 pour des métiers comme MOA/MOE, ou pour des futurs managers.

2. Répartition par ancienneté

52 % des personnels ont plus de 20 ans d'ancienneté et 20 % ont 5 ans ou moins de présence. L'activité titres retail comprend donc des personnels majoritairement confirmés, plutôt anciens dans leurs postes.

3. Impacts des chantiers de place

On observe un décloisonnement entre les activités

purement domestiques et les activités internationales ainsi qu'un développement des cellules de soutien ou d'appui pour le réseau, voire directement à l'adresse des clients. En revanche, peu d'impacts sont constatés sur les effectifs sauf dans les projets d'absorption ou de rapprochement.

4. Bassin d'emploi

Les personnels de post-marché concernant la banque de détail sont situés majoritairement en province pour des raisons historiques, à proximité des côtes ouest : Nantes, Dinan, Caen, mais aussi à Mer et anciennement Bayeux et Reims.

Ces effectifs représentent 56 % de l'enquête.

Des différences sensibles sont observées en matière de pyramide des âges, d'ancienneté et de niveau de formation initiale entre Paris et la province.

Les personnels provinciaux sont assez peu mobiles géographiquement hormis l'encadrement.

5. Synthèse des entretiens sur le besoin exprimé par les établissements

• Avant tout, des qualités personnelles : Rigueur, résistance au stress, curiosité, évolutivité, adaptabilité...

• Naturellement des connaissances générales de bon niveau, incluant compréhension de l'économie et aisance avec les chiffres.

• Des compétences techniques (titres, marché, informatique) sont un plus très apprécié.

• Des capacités relationnelles (à l'écrit, à l'oral, avec des clients, avec des collègues) sont très souhaitables, pour faciliter l'intégration en équipe et la formation à venir.

• Enfin, des connaissances linguistiques : l'anglais aujourd'hui, d'autres langues demain seront progressivement exigées.

Des différences sont observées entre les personnels dédiés au retail et ceux en charge des grands comptes, différences que justifie l'histoire des métiers, le type d'activités et le recrutement, les personnels dédiés aux grands comptes étant plutôt parisiens tandis que leurs collègues sont majoritairement des provinciaux. Il n'en demeure pas moins que les deux métiers ont profondément évolué, ainsi que le profil des personnes qui y travaillent. ■

Post-trade study, Retail Securities Needs mapping

Study conducted in partnership with CFPB

The purpose of this mapping exercise was to shed light on current and future staffing and training needs in the post-trade sector.

It was conducted with the support of 11 institutions that account for 80% of retail securities activity.

Key findings:

1. Initial levels of education

Employees with less than two years' higher education make up two-thirds of the total headcount.

Many people hired in the 1980s were taken on without post-secondary training and acquired their expertise on the job.

Two and three years of post-secondary education are the norm for hiring today. Five years are required for certain jobs, such as project ownership/management positions, and future managers.

2. Years of service

A full 52% of employees have over 20 years of service, while 20% have five years or less.

In other words, most people working in retail securities

are experienced and have been in their jobs for some time.

3. Impact of major industry initiatives

The walls between purely domestic and international activities are coming down, and we are also seeing the growth of units that either provide network support or that deal directly with customers.

However, there has been little impact on staffing, except in terms of merger/acquisition plans.

4. Labour pool

For historical reasons, people working in the retail segment tend to be outside the capital region, on the Atlantic coast, in Nantes, Dinan, Caen, Mer as well as, in the past, Bayeux and Rheims. These employees made up 56% of the survey.

Marked differences were observed between Paris and the rest of the country in terms of the age pyramid and initial levels of training.

Managers excepted, people working outside the capital tend to move around less.

5. Summary of needs identified by institutions in interviews

• Personal qualities above all:

Meticulous, able to cope with stress, inquiring, able to adjust and grow.

• Obviously, a good general grasp of subjects like economics, comfortable with numbers

• Technical skills (securities, market, IT) are also prized.

• The ability to communicate well in writing and orally with customers and colleagues is also desirable to facilitate integration and future training.

• Language abilities: English for now; other languages will gradually be required in the future.

Although there are historical reasons for the differences between the personnel who serve retail customers and large investors respectively, with employees serving large investors being based mostly in Paris and those in the retail segment working chiefly outside the capital region, it is also true that both businesses have profoundly changed, as has the profile of the people working in them. ■

Projet de vote sur Internet en pré-assemblée générale d'actionnaires

1. Introduction

L'essentiel des votes en amont des assemblées générales est effectué actuellement sous forme de VPC (Vote Par Correspondance) sur support papier. L'introduction de moyens numérisés pour transmettre ces instructions a été, jusqu'à présent, limitée pour des raisons juridiques et opérationnelles.

L'AFTI a lancé une démarche volontariste de réduction du traitement papier au profit de processus numériques. Le démarrage du projet est attendu pour des assemblées générales dès le quatrième trimestre.

2. Périmètre du projet

Le « formulaire de Vote Par Correspondance » dit « VPC » permet à l'actionnaire en fonction de ses choix : d'exprimer ses instructions de vote, de donner mandat à un tiers, de donner mandat au Président, de demander une carte d'admission pour participer à l'assemblée en séance, de faire une demande de documentation complémentaire.

L'objet du projet est d'automatiser le traitement du vote par correspondance, depuis l'actionnaire jusqu'à la société émettrice des actions, en passant par les Teneurs de Comptes Conservateurs (dans leurs fonctions de distributeur et au travers de leurs Centrales titres) et le Centralisateur de l'assemblée générale.

3. Les acteurs et leurs responsabilités

Les Teneurs de Comptes Conservateurs (TCC) dans leurs fonctions de distributeur

Ils ont plusieurs responsabilités : assurer la reconnaissance électronique de l'actionnaire final, informer, s'ils le souhaitent, les clients de la tenue de l'assemblée gé-

nérale, transférer les connexions des actionnaires vers le système de vote pré-AG, vérifier à l'occasion de ce transfert, les quantités de titres et de droits réellement détenus.

Responsabilités du TCC au travers de sa Centrale Titres

L'établissement assurant techniquement la fonction de Conservation (« Centrale Titres ») est en charge de la transmission : des réductions des positions titres résultant de ventes ou de transfert de portefeuille chez un confrère, des doublons identifiés (VPC papier reçu alors qu'un VPC électronique a déjà été intégré), des VPC papiers numérisés.

Responsabilités du « système d'information et de collecte de votes pré-AG »

Le « système d'information et de collecte de votes pré-AG » assure les fonctions suivantes :

- un référentiel « Assemblées ». Il a vocation à recevoir les informations concernant toutes les AG des valeurs françaises sur lesquelles il permettra de réaliser le vote électronique et l'intégration des VPC numérisés,
- une base documentaire « Assemblées »,
- un réseau d'échange de messages normalisés,
- la collecte par Internet, sur un frontal de vote, des instructions de vote, des mandats et des demandes de cartes d'admission (« VPC électroniques »),
- il est construit et piloté par la société SLIB, son nom est VOTACCESS.

Responsabilités des Centralisateurs d'assemblées

Les Centralisateurs d'assemblées (qui peuvent être les émetteurs eux-mêmes, mais le plus souvent une banque

qui assure cette fonction pour leur compte) sont les gestionnaires de l'urne unique des assemblées dont ils assurent la centralisation et offrent toutes les fonctions à valeur ajoutée dont celles rendues possibles par la présence du système de Place.

Autres points

- Intégration « multicanal » des « VPC électroniques » ainsi collectés et des « VPC papiers » actuels.
- Les VPC papiers sont intégrés sous forme de « VPC numérisés ».
- Le système permettra de centraliser tous les « votes en pré-AG » quelles qu'en soient la source, la nature de l'actionnaire ou bien encore la forme de détention des titres.

4. Caractéristiques du projet

Le concept : utiliser la souplesse, la rapidité et la sécurité d'Internet pour véhiculer des votes par correspondance aujourd'hui encore largement acheminés par courrier.

Compétitivité internationale :

Il participe au projet européen voulu par la Commission européenne pour faciliter le vote transfrontière (directive sur le Droit des Actionnaires).

Techniques employées :

- Recours à Internet sécurisé.
- Création d'un site frontal de collecte de votes avant l'assemblée.
- Création d'un Référentiel assemblées.
- Dématérialisation des VPC entre les banques teneurs de comptes et centralisateurs. Intégration dans le système transferts de VPC électroniques et de VPC numérisés. ■

Partenaire : Stéria

Pre-meeting online voting project

1. Introduction

Most voting ahead of annual general meetings is done by postal vote on hardcopy slips. Legal and operational concerns have held back the introduction of digital methods for transmitting voting instructions until now. AFTI has begun a push to reduce paper processing and step up the use of digital processes. A market-wide system for pre-meeting voting is expected to be up and running by the end of 2011.

2. Scope

Shareholders use postal voting slips to issue voting instructions, give a proxy to another party or the chairman, ask for an attendance card so that they can take part in the meeting, or ask for additional documentation.

The goal of AFTI's project is to automate each stage of processing the slips, from shareholders right through to issuing companies via custodians (distributors, securities processing centres) and meeting transfer agents.

3. Participants and their responsibilities

Custodians in their capacity as distributors

Custodians have several duties. They have to ensure electronic recognition of the final shareholder, inform customers, if they so wish, about general meetings, connect shareholders to the pre-meeting voting system, and check the actual securities and rights held at the time of transfer.

Responsibilities of the custodian in relation to its securities processing centre

The institution that provides custody services (« securities processing centre ») is in charge of sending notification of reductions in positions resulting from sales or portfolio transfers to another institution, redundant instructions (hardcopy voting slip received when online slip has already been recorded), and scanned hardcopy voting slips.

Responsibilities of the pre-meeting voting information and collection system

The pre-meeting voting information and collection system will perform the following tasks:

- Meetings master file. The system will receive information concerning all the AGMs of French listed companies in which it is possible to vote online and integrate digitised voting slips.
- Database of meetings documentation.
- Network for exchanging standardised messages.
- Online collection of voting instructions, proxies and requests for attendance cards on a front-end website.
- The system, which is called Votaccess, is built and run by SLIB.

Responsibilities of meeting transfer agents

Meeting transfer agents, which may be issuers themselves, although a bank usually performs this function for them, manage the meeting ballot box and offer the full range of value-added services, including those made possible by the market system.

Other points

Multichannel integration of collected electronic voting slips and hardcopy slips.

Hardcopy slips are integrated as digitised voting slips. The system will make it possible to centralise all pre-meeting votes irrespective of where they come from, the type of shareholder, or the type of share ownership.

4. Project details

The idea is to harness the flexibility, speed and security of the internet to transmit postal votes, which are currently transported mainly by postal services.

International competitiveness:

The project forms part of Europe's drive – supported by the European Commission – to facilitate cross-border voting (Shareholder Rights Directive).

Techniques employed:

- Secure internet.
- Creation of front-end site to collect votes before the meeting.
- Creation of meetings master file.
- Dematerialisation of postal voting slips between bank custodians and transfer agents. Transfers of electronic and digitised postal voting slips integrated in the system. ■

Partner: Stéria

Conservation des avoirs à l'étranger

Ce thème fait référence aux événements de l'automne 2008 que nous n'attendions pas et qui auraient pu entraîner des conséquences dommageables pour notre industrie.

Pour l'AFTI, la sécurité des avoirs de la clientèle localisée à l'étranger (en Europe ou hors Europe) est une préoccupation constante. C'est en fait un souci récurrent pour les responsables de back-office, comme c'est également une préoccupation des régulateurs.

Cela étant, il semblait jusque-là que le risque majeur ne viendrait sans doute pas prioritairement des États-Unis. La crise est passée par là. Nous devons nous adapter au nouvel ordre financier mondial, et nous faire à l'idée que nous vivons dans un monde dangereux, où le risque n'épargne aucun continent.

Qui dit danger dit parade, laquelle passe notamment par une meilleure connaissance de l'existant local.

C'est à ce besoin que répond cette étude : dans les pays considérés, y a-t-il une obligation de ségrégation des avoirs ? Quid de leur restitution ? Quel est le rôle des régulateurs locaux ?

L'enquête a été diligentée pour 13 pays, dont 7 en Europe et 6 hors Europe.

Les documents suivants ont été analysés :

- textes législatifs ;
- régulateurs et banques centrales : règlements, directives, instructions réglementations, rapports annuels,
- CSD : réglementations, rule books ;
- associations professionnelles à travers les réponses à l'enquête annuelle des dépositaires centraux.

Enfin des précisions et des confirmations ont été demandées auprès de plusieurs régulateurs, ainsi que de CSD.

1. La ségrégation des avoirs est formalisée dans toutes les réglementations chez les TCC, mais toutes les réglementations n'évoquent pas la ségrégation des comptes du TCC auprès du CSD.

La ségrégation compte propre/compte client au niveau des CSD peut être prévue dans les règles ou les bonnes pratiques des CSD.

2. L'utilisation des avoirs des clients :

L'usage est possible avec accord express du client dans 7 pays d'Europe et 4 pays hors d'Europe. L'usage des avoirs n'est pas autorisé en Afrique du Sud.

3. La restitution des avoirs :

Il existe peu de réglementations sur la restitution des avoirs en usage normal car elle est considérée logiquement comme une des fonctions de la tenue de compte conservation. La réglementation sur la restitution des avoirs lors de défaillance du TCC est très différente suivant les pays. Elle est souvent évoquée dans la loi sur les faillites bancaires. Les délais de restitution sont peu évoqués : « aussi vite que possible » dans certains pays. « Après la fin de la procédure de liquidation » dans d'autres pays. Montant couvert : variable selon les pays.

4. Le contrôle des instances de régulation :

Il est prévu dans toutes les réglementations. Un rapport annuel à adresser au régulateur est demandé dans la plupart des réglementations. Ils sont également prévus et réalisés par les CSD sur leurs adhérents dans la majorité des pays.

Les conclusions de l'étude sont les suivantes :

1. Nécessité de s'assurer du respect des dispositions lors du choix d'un sous-dépositaire. En effet, la pratique peut être différente de la réglementation, celle-ci peut évoluer. Il faut également vérifier si le sous-dépositaire a fait l'objet de sanctions par les autorités de tutelle ;
2. Prévoir dans le contrat de sous-dépositaire l'ensemble des éléments à formaliser pour se protéger :
 - ségrégation des avoirs auprès du CSD local ;
 - non-usage des titres ;
 - modalités de restitution des avoirs ;
 - disposer d'une clause d'audit ;
3. Diligenter des audits réguliers ;
4. Faut-il aller jusqu'à partager des informations relatives à la sélection et au fonctionnement de sous-dépositaires entre établissements ?
5. La protection des avoirs est pour sa part un sujet d'actualité. En effet des réflexions sont conduites dans de nombreux pays en vue d'augmenter la protection des déposants (projet de directive ICSD en Europe).
6. Enfin, les réglementations sont à harmoniser au niveau européen, voire international. ■

Partenaire : Audisoft Consultants

International custody of assets

The topic is a reference to the unforeseen events of autumn 2008 that might have had damaging consequences for our industry. As the voice of depositaries and custodians, AFTI is constantly watching to make sure that customer assets held outside France, whether in Europe or further afield, are safe. This is a recurring concern for back office managers and regulators alike.

Until recently, it seemed unlikely that the biggest risks would come from the USA.

The crisis changed all that. Now we have to get used to a new world financial order and accept the idea that we live in a dangerous world in which no region is free of risk.

If there is danger, then we need to take steps to ensure safety, which in turn requires a better understanding of local conditions.

The study addresses this need. It looked at different countries, considering various aspects. Is there a requirement to segregate assets? What about the requirements for returning assets? What role do local regulators play?

A survey was conducted of 13 countries, seven inside Europe and six outside.

The following documents were analysed:

- Legislation
- Regulatory and central bank documentation: regulations, directives, instructions, rules, annual reports

- CSDs: regulations and rule books
- Professional associations, through feedback to the annual survey of CSDs.

Several regulators and CSDs were asked to provide clarification and confirmation on a number of points.

1. Asset segregation:

A formal requirement for custodians everywhere, but not all rules require custodian accounts to be segregated by the CSD.

Own account/customer account segregation by the CSD may be provided for in the rules or in CSD best practices.

2. Use of customer assets:

Possible with the express agreement of the customer in the seven European countries and four non-European countries. South Africa does not allow it.

3. Returning assets:

There are few rules for returning assets under normal conditions because this is logically considered to be one of the functions of custody. The rules on restoring assets in the event of the custodian's failure vary widely from country to country. They are often dealt with in bank failure legislation. The time requirements for returning assets are not widely mentioned: some countries require assets to be returned as quickly as possible, while others require them to be returned after the end of liquidation proceedings. Amount covered: varies from country to country.

4. Audits by regulators:

These are provided for in all cases. Most rules require an annual report to be submitted to the regulator. Audits are also provided for and carried out by CSDs on their members in most countries.

Study findings:

1. Compliance with provisions should be verified when selecting a sub-custodian. Practices might differ from the rules, which can change. It is also necessary to check whether the sub-custodian has been disciplined by supervisors.
2. The agreement with the sub-custodian should contain all the points that must be formally set out to provide proper protection:
 - Segregation of assets by local CSD
 - Non-use of securities
 - Procedures for returning assets
 - Audit clause
3. Conduct regular audits
4. Is it necessary to go as far as having institutions share information on the selection and operation of sub-custodians?
5. Asset protection is a topical issue that is being discussed in numerous countries with a view to enhancing depositor protection, e.g. Europe's draft Investor Compensation Schemes Directive.
6. Rules need to be harmonised at European or even international level. ■

Partner: Audisoft Consultants

Gestion de la dette en capital et coupon couru à 7 décimales

Étude conduite en partenariat avec le CFONB

Introduction

Dans le cadre du passage de la Place française à la gestion de l'expression de la quantité des obligations en montant (FMT), un cahier des charges avec pour principaux objectifs de définir les grands principes de la réforme, d'identifier les impacts sur les différentes natures d'acteurs et de préciser le calendrier a été rédigé. Par ailleurs, la date de mise en œuvre de la réforme de la règle de calcul du coupon couru à 7 décimales est identique à celle du présent cahier des charges.

La mise en œuvre de ce projet et ce document ont été validés par le CFONB et l'AFTI et approuvés par le CNO et le C3P.

Rappel du contexte

Dans un souci de cohérence, la Place de Paris s'est engagée à harmoniser le mode d'expression de la quantité des produits de taux déposés en Euroclear France, avec le reste de la zone ESES.

Des études visant à harmoniser les pratiques françaises avec les pratiques internationales ont été menées au moment de la mise en place d'ESES en 2007 et sous l'impulsion de Nyse Euronext fin 2008 pour relancer le marché obligataire français.

Pour mener à bien l'analyse des différentes problématiques, déterminer les impacts de la mise en œuvre du projet et valider une période de mise en application compatible avec les autres projets en cours, un groupe de travail, sous l'égide du CFONB et de l'AFTI, a été constitué fin 2009 avec pour objectif la rédaction du présent cahier des charges.

Les problématiques repérées sont nombreuses et les impacts sur les acteurs potentiellement significatifs, notamment sur les systèmes d'information des teneurs de comptes conservateurs de particuliers.

Enfin, la réforme du coupon couru à 7 décimales, effective depuis 2005 sur les marchés institutionnels, doit être étendue à l'ensemble des marchés en même temps que le passage à la gestion de la dette en capital. Le cahier des charges y afférent existe déjà (Circulaire d'Application CFONB n° 2006198, en date du 12/06/2006).

Objectifs et bénéfices attendus du projet

Harmonisation de la gestion de la dette française avec les pratiques de la zone ESES et les pratiques internationales

Cette harmonisation est souhaitée depuis plusieurs années par les membres des dépositaires belge et hollandais de la zone ESES, dans le but de simplifier les échanges et d'accorder les procédures. Les acteurs pourront disposer d'un mode de traitement harmonisé selon les typologies de valeurs et ainsi optimiser certains traitements.

La mise à niveau du mode de gestion de la dette facilitera ainsi la capacité des acteurs étrangers à traiter les opérations obligataires sur la Place de Paris.

Poursuite de la relance du marché obligataire français

La gestion de la dette en capital s'inscrit dans une démarche globale de relance du marché obligataire français. Le mode d'expression de la quantité des obligations françaises est considéré comme un des freins à la compétitivité de la Place depuis de nombreuses années. L'harmonisation de la zone ESES favorisera la transparence et facilitera la compréhension des investisseurs. En effet, depuis le début de l'année 2009, les émissions obligataires en euros connaissent une forte augmentation, atteignant même le record de 180 milliards à la fin du mois de mai 2009.

Pourtant, bien que les émetteurs français soient très actifs sur la Place de Paris, cette dernière souffre d'un déficit d'image au profit des autres places boursières européennes, celle du Luxembourg notamment. Ainsi, en fin d'année 2008, un peu plus de 4 000 lignes obligataires étaient cotées à Paris contre près de 33 000 à la Bourse du Luxembourg et le marché secondaire français souffre d'un manque de liquidité.

Sous l'égide, entre autres, de Paris EUROPLACE, un vaste programme de modernisation, destiné à faire revenir les émissions obligataires, a été entrepris. Dans cette optique, pour rendre la Place de Paris plus compétitive, des contraintes ont été levées et différentes mesures mises en œuvre.

Périmètre des valeurs concernées par le projet

Huit types de valeurs, selon la classification Euroclear France, ont été définis comme faisant partie du périmètre. Il s'agit des valeurs cotant en pourcentage dont le mode d'expression de la quantité passe en montant (FMT).

Valeurs hors périmètre

Sept types de valeurs ont été définis comme hors périmètre. Ces types de valeurs cotent à la pièce. Le mode d'expression du cours associé à la cotation à la pièce est l'UNT. Le mode de cotation actuel de ces valeurs n'a pas vocation à changer.

Scénario cible de mise en œuvre

Le groupe de travail a trouvé un consensus autour d'un scénario de mise en œuvre permettant la gestion de la dette en FMT, avec la possibilité pour les acteurs qui le souhaitent d'utiliser des convertisseurs internes en entrée/sortie, de façon à ce que l'ensemble des flux externes soient exprimés en FMT. ■

Partenaire : Ailancy

Managing debt by face amount and calculating accrued coupons to seven decimals

Study conducted in partnership with CFONB

Introduction

This study provides a set of specifications to accompany the French marketplace's switch to expressing bond quantities by face amount (FMT) rather than unit amount (UNT). The main aims were to determine the broad principles of the reform, to identify the impact on different types of participant and to set out the implementation timetable.

The changes to the rules on calculating accrued coupons to seven decimals are scheduled for implementation at the same times as the new specifications.

CFONB and AFTI approved implementation of the project and the specifications, which also got the go-ahead from the CNO and C3P.

Background

The French securities industry has made a commitment to harmonise the method used to express the quantity of fixed income products deposited with Euroclear France, to come into line with the rest of the ESES zone.

Previous studies aimed at harmonising French and international practices were conducted when ESES was introduced in 2007. More research was done at NYSE Euronext's initiative in late 2008 in an effort to stimulate the French bond market.

To conduct a thorough analysis of all the different issues, identify the impact of implementing the changes and establish an appropriate implementation timeframe that would be consistent with other projects, a CFONB/AFTI working group was created at the end of 2009 to prepare a set of specifications.

Numerous issues have been identified. The potential impacts are considerable, especially for the information systems of retail custodians.

Furthermore, the switch to calculating accrued coupons to seven decimals, which has been effective since 2005 on institutional markets, has to be extended to all markets at the same time as the move to FMT debt management. The relevant specifications already exist (Implementing Circular 2006198 of 12/06/2006).

Objectives and expected benefits of the project

Bring management of French debt into line with ESES-zone and international practices

Members of Belgian and Dutch depositaries in the ESES zone have been calling for harmonisation for some years, arguing that it will simplify exchanges and make sure everyone is following the same procedures. Participants will benefit from harmonised processing for different securities categories, opening up possibilities for optimisation.

The new debt management method will thus make it easier for international participants to process bond transactions in the Paris marketplace.

Pursue efforts to stimulate the French bond market

The new approach to debt management is also part of the wider effort to stimulate the French bond market. The approach used to express quantities of French bonds has long been viewed as a hindrance to the industry's competitiveness. Harmonisation across the ESES zone

will promote transparency and investor understanding. Since the beginning of 2009, bond issuance in euros has increased sharply, hitting a record of €180 billion at end-May 2009.

But while French issuers are extremely active on the domestic marketplace, Paris loses out to other European marketplaces, especially Luxembourg. At end-2008, just over 4,000 bonds were listed in Paris compared with around 33,000 on the Luxembourg Exchange. The French secondary market also lacks liquidity.

Spearheaded by Paris Europlace, among others, a wide-ranging modernisation programme has been undertaken to attract more bond issues. This has included lifting certain restrictions and introducing a series of measures to make the Paris marketplace more competitive.

Securities covered by the project

Eight categories of bonds, according to Euroclear France's classification system, fall within the scope of the project. They are quoted in percentage terms and their quantity will in future be expressed by face amount (FMT).

Securities not covered by the project

Seven categories of bonds are not covered. They are quoted in units (UNT) and this will remain the case.

Target implementation scenario

The working group agreed on an implementation scenario that would allow debt to be FMT-managed, with the option for participants to use internal I/O converters to ensure that all external flows are expressed in FMT. ■

Partner: Ailancy

Consultations

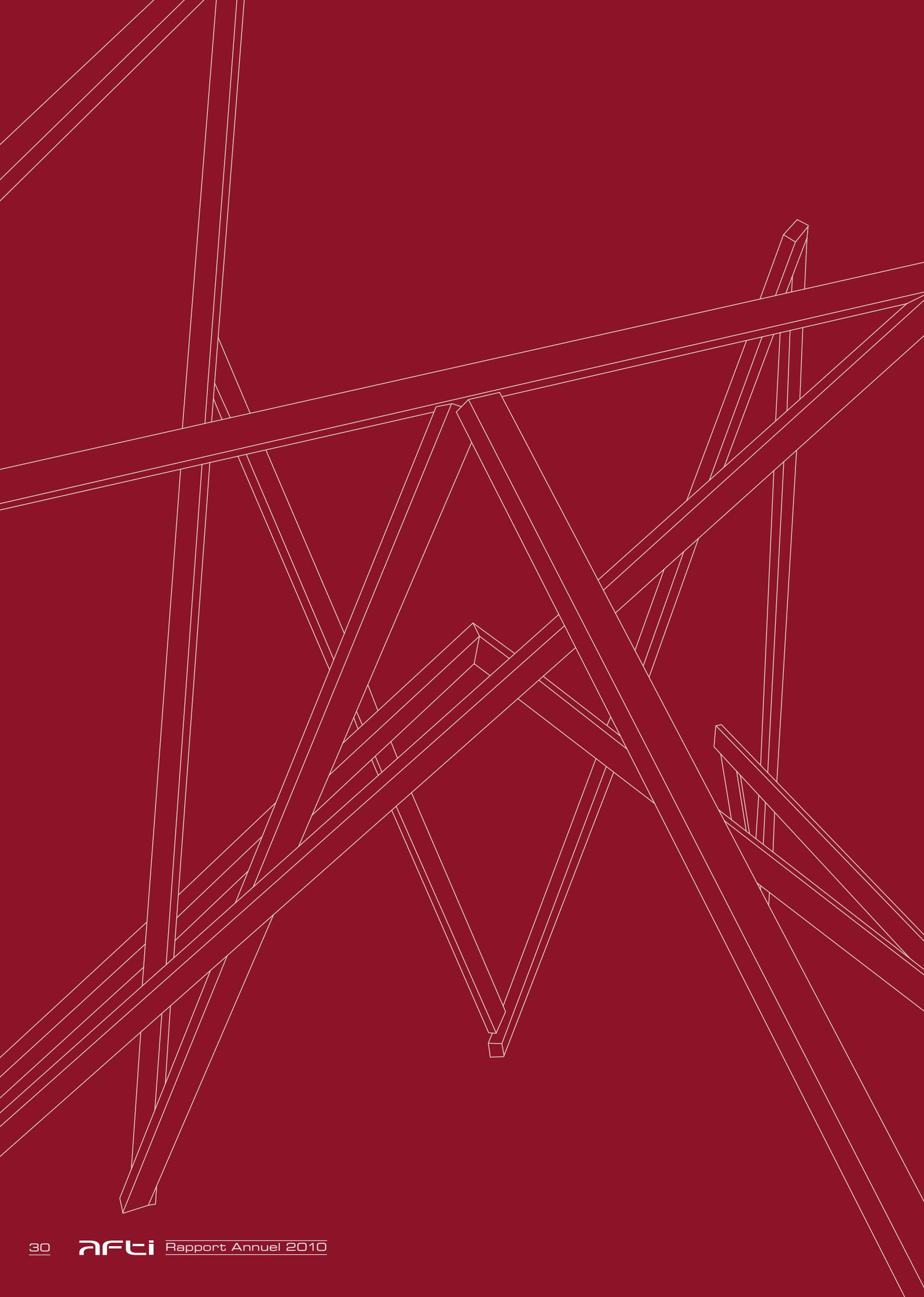
Consultations

Les réponses à consultation servent un peu de baromètre pour nos métiers. Leur nombre particulièrement élevé (35 en 2009, 32 en 2010) atteste d'un niveau très important d'activité, dû aux projets de textes européens (révision MIF, AIFM, EMIR, SLD, UCITS IV et V) et nationaux (Régulation Bancaire et Financière). Une fois de plus, la gestion d'actifs a été le segment sur lequel se sont concentrées le plus d'interrogations.

04/01/10	Trésor	Projet de loi Régulation Bancaire et Financière
04/01/10	Trésor	Projet de décret SICAF
15/01/10	BCE	T2S : User connectivity
17/01/10	BCE	T2S Matching field
16/02/10	FBE	Harmonisation des cycles de R/L
17/02/10	Chancellerie	Projet de décret transposant la directive Droit des Actionnaires
30/03/10	Paris Europlace	Projet CASSIOPÉE
09/04/10	FBE	Standards General Meetings
10/04/10	Trésor	Mesures de niveau 2 directive OPCVM IV
12/04/10	DGTPE	Projet décrets SICAF
22/04/10	Trésor	Projet de modification du L 214-3 COMOFI
04/05/10	Chancellerie	Projet de décret transposant la directive Droit des Actionnaires
26/05/10	FBF	Projets amendements loi régulation bancaire et financière
14/06/10	Commission européenne	Vente à découvert
14/06/10	Commission européenne	Dérivés de crédit
30/08/10	AMF	Titrisation
13/09/10	Trésor	Projet révision directive ICSD
16/09/10	Trésor	Dépositaire organisme titrisation
29/09/10	AMF	Consultation sur KID
11/10/10	BCE	Consultation T2S smooth CSD cross settlement
16/10/10	AMF	Consultation informelle projet de texte engagement hors bilan
16/10/10	AMF	Consultation sur plan COMOFI transposition OPCVM IV
05/11/10	Commission européenne	Consultation sur SLD
22/11/10	AMF	Consultation sur plan COMOFI et plan réglementaire transpo UCITS IV
02/12/10	AFG	OPC à NAV constante
03/12/10	CESR	Mesures de niveau 2 AIFM
06/12/10	AMF	Passage anticipé au DICI et suppression du prospectus simplifié pour certains OPCVM et OPC
06/12/10	AMF	Guide d'élaboration du DICI
08/12/10	AMF	Dispositions afférentes à la commercialisation sur le territoire français de parts ou actions d'OPCVM établis dans un autre État membre
08/12/10	AMF	Instructions de capital-risque suite à la parution du décret portant sur l'encadrement et la transparence des frais
08/12/10	Commission européenne	Révision de la MIF
14/12/10	Commission européenne	Consultation sur OPCVM V (dépositaire et rémunération des SDG)

Our consultation responses give a measure of what is going on in our businesses. It has been a busy time both at home and in Europe (MiFID review, AIFM, EMIR, SLD, UCITS IV and V) and this is reflected in the numerous consultations to which we have responded in recent years (35 in 2009, 32 in 2010). Once again, most of the consultations were in the field of asset management.

04/01/10	Treasury	Banking and Financial Regulation Bill
04/01/10	Treasury	Draft SICAF decree
15/01/10	ECB	T2S User connectivity
17/01/10	ECB	T2S Matching field
16/02/10	EBF	Harmonisation of settlement cycles
17/02/10	Ministry of Justice	Draft decree transposing Shareholder Rights Directive
30/03/10	Paris Europlace	Cassiopeia Project
09/04/10	EBF	Standards for General Meetings
10/04/10	Treasury	UCITS IV Directive Level 2 measures
12/04/10	DG Treasury and Economic Policy	Draft SICAF decree
22/04/10	Treasury	Draft amendment to Article L 214-3 of the Monetary and Financial Code
04/05/10	Ministry of Justice	Draft decree transposing Shareholder Rights Directive
26/05/10	FBF	Draft amendments to Banking and Financial Regulation Act
14/06/10	European Commission	Short selling
14/06/10	European Commission	Credit derivatives
30/08/10	AMF	Securitisation
13/09/10	Treasury	Draft review of ICSD
16/09/10	Treasury	Depositories for securitisation entities
29/09/10	AMF	KID
11/10/10	BCE	Smooth CSD cross-settlement in T2S
16/10/10	AMF	Informal consultation on the draft regulation on off-balance sheet commitments
16/10/10	AMF	Consultation on legislative and regulatory transposition of UCITS IV
05/11/10	European Commission	SLD
22/11/10	AMF	UCITS IV transposition into Monetary and Financial Code
02/12/10	AFG	Constant-NAV CIS
03/12/10	CESR	AIFM Level 2 measures
06/12/10	AMF	Early adoption of KIID and elimination of simplified prospectus for certain CIS and property investment funds
06/12/10	AMF	Guide to preparing the KIID
08/12/10	AMF	Provisions concerning the sale in France of the shares/units of CIS established in another Member State
08/12/10	AMF	Venture capital instructions following publication of decree on the regulation and transparency of fees
08/12/10	European Commission	MiFID review
14/12/10	European Commission	UCITS V (depository functions, remuneration of management companies)



Manifestations

9 février - Petit-déjeuner

Le développement européen de la conservation retail : contexte et enjeux

16 mars - Conférence

Les CCP : quelles stratégies ?

9 avril - Amphi

Conservation des avoirs à l'étranger/OST de réorganisation, Quoi de neuf ?

26 mai - Conférence

T2S, un projet pour l'Europe

22 juin - Petit-déjeuner

Les enjeux de la régulation de la finance carbone

1^{er} juillet - Amphi

Vote en pré-AG, TCC et distributeurs : quel rôle ?

29 septembre - Amphi

Optimiser la gestion du collatéral, une nécessité et une opportunité pour les Banques

22 octobre - Petit-déjeuner

Règlement/livraison : réduction des délais, quels enjeux ?

8 novembre - Amphi

Influence du G20, dialogue transatlantique, feuille de route des institutions européennes : quel futur pour nos métiers ?

2 décembre - Petit-déjeuner

Les entretiens Gide/AFTI

13 décembre - Amphi

Gestion d'actifs 2010/2011 : années de référence

Events

9 February - Breakfast

Retail custody in Europe: context and challenges

16 March - Conference

Strategies for CCPs

9 April - Lecture

International custody of assets /Corporate actions involving reorganisations. Latest developments

26 May - Conference

T2S, a project for Europe

22 June – Breakfast

Regulatory challenges of carbon finance

1 July - Lecture

Pre-meeting voting. What role do custodians and distributors have?

29 September - Lecture

Optimising collateral management: a necessity and an opportunity for banks

22 October - Breakfast

Issues associated with reducing settlement times

8 November - Lecture

How will the G20, the transatlantic dialogue and the European institutional roadmap affect our businesses?

2 December - Breakfast

Gide/AFTI informal conference

13 December - Lecture

Asset management 2010/2011 – milestone years

Petits-déjeuners

Breakfast meetings

9 février

Le développement européen de la conservation retail : contexte et enjeux

La forte progression de la banque de détail à l'étranger et l'externalisation croissante des processus titres par les banques européennes constituent des enjeux stratégiques pour les acteurs français de la conservation pour les particuliers. Après une longue phase de migrations et de concentrations, le marché domestique est aujourd'hui mature : la croissance passe désormais par l'Europe. Les acteurs français étudient donc la mutualisation des plates-formes titres et des processus. À cela s'ajoutent des initiatives européennes (Target 2 Securities par exemple) ou nationales (dématérialisation des titres en Belgique) visant à aboutir à moyen terme à un marché « domestique » européen et à une harmonisation de la réglementation. Après un bref rappel du contexte, de grands acteurs français de la tenue de compte conservation retail, réunis autour d'une table ronde, ont fait part des processus d'ores et déjà mutualisés entre la France et d'autres pays européens de l'apport de cette mutualisation, des difficultés rencontrées dans le développement de cette mutualisation, aux autres processus (spécificités métier liés au pays, fiscalité, réglementaire...) et de leur perception à 5 ans du paysage européen de la conservation retail.

Partenariat: Aurexia Conseil

9 February

Retail custody in Europe: context and challenges

This meeting provided an opportunity to explore the question of building up European business in retail custody. Strong growth in international retail banking and increased outsourcing of securities processes by European banks present strategic opportunities for French retail custodians. After a long period of migration and concentration, the domestic market is now mature, and future growth will come from Europe. French firms are therefore looking at pooling securities platforms and processes. Meanwhile, initiatives are being conducted at European level (Target 2 Securities) and national level (securities dematerialisation in Belgium) aimed at harmonising regulations and creating a "domestic" European market in the medium term. After a short review of the current situation, some of France's leading retail custodians spoke as part of a panel discussion about processes that have already been pooled between France and other European countries, about the benefits of pooling and difficulties encountered in extending pooling to other processes (because of country-specific, tax, regulatory and other factors) and what they think the European retail custody environment will look like five years from now.

Partner: Aurexia Conseil

22 juin

Les enjeux de la régulation de la finance carbone

Accords de Copenhague sur le devenir réglementaire post-Kyoto, projet de taxation carbone en France, « Clean Energy Jobs and American Power Act » aux États-Unis, la finance carbone s'affiche chaque jour davantage comme un thème d'actualité majeur mais dont les contours, les acteurs et les enjeux demeurent mal connus. Pourtant, en France, des intermédiaires financiers travaillent de concert pour faciliter les échanges de titres « carbonés », que ce soit pour répondre aux impératifs de conformité des groupes industriels concernés par le protocole de Kyoto ou pour satisfaire les demandes de compensation volontaire d'ONG, de particuliers ou d'entreprises adoptant une démarche « verte ».

Après une brève introduction sur ce qu'est la finance carbone et ce qu'elle recouvre, un panorama de la « filière française » a été dressé afin de mieux comprendre le rôle de chacun et d'identifier les opportunités à venir.

Dans un second temps, de grands acteurs français intervenant sur le marché du carbone, réunis autour d'une table ronde, ont fait part de :

- la nature de leurs activités « carbone » et de leurs interactions,
- leur perception concernant l'évolution réglementaire du secteur après Copenhague,
- leur vision sur les forces et les faiblesses de la filière carbone française,
- leur sentiment sur le potentiel de développement du marché carbone en France et en Europe.

Partenariat: Siltéa

22 June

Regulatory challenges of carbon finance

Copenhagen Agreements on the way forward for regulation post-Kyoto, carbon tax plans in France, the US Clean Energy Jobs and American Power Act... Carbon finance is emerging as an increasingly important issue, but whose outlines, participants and challenges remain somewhat unclear. Even so, in France, financial intermediaries are working together to facilitate trading in « carbon » securities, whether to meet the compliance needs of industrial groups under Kyoto or to satisfy demand for voluntary offsetting from NGOs, individuals and companies that want to « go green ». Following a brief overview of carbon finance, participants were provided with a description of the French industry to get a better idea about who does what and identify future opportunities.

Next, some major French players on the carbon market took part in a panel discussion where they talked about their:

- activities and interactions,
- views on future regulatory changes for the sector after Copenhague,
- opinion on the strengths and weaknesses of France's carbon segment,
- feelings about the carbon market's growth potential in France and Europe.

Partner: Siltéa

22 octobre

Règlement/livraison : réduction des délais, quels enjeux ?

On aurait pu croire que la mise en œuvre de T2S suffirait amplement à alimenter les colloques et autres conférences relatifs au règlement/livraison en France pour les mois à venir. C'était sans compter sur la volonté des politiques sur fond de crise et de prévention des risques systémiques d'optimiser et de sécuriser les procédures de dénouement des opérations de Marché pour notamment limiter les risques inhérents aux ventes à découvert.

Ainsi l'actualité parlementaire française nous invite-t-elle à réfléchir à ce que pourraient être, pour les acteurs du post-marché, les impacts d'une réduction du délai de règlement/livraison des opérations de Marché. Si elle relève parfois du simple paramétrage de système d'information pour certains, une telle disposition peut avoir des impacts non négligeables pour d'autres, avec pour exemple l'organisation des acteurs qui interviennent sur des marchés internationaux où les différences de fuseaux horaires notamment imposent quelques contraintes de délais. Pour progresser dans cette réflexion, nous avons demandé à nos experts d'identifier les contraintes de cette réforme et d'examiner ce que font nos voisins européens en la matière.

Partenariat : OTC Conseil

22 October

Issues associated with reducing settlement times

It would have been reasonable to imagine that T2S implementation alone would provide fuel for months of conferences and talks on settlement in France. But that would have been overlooking the determination of the country's political classes to take steps amid the crisis and the push to prevent systemic risk, to optimise and secure settlement procedures, particularly with a view to reducing the risks associated with short selling.

In view of current work going on within the French Parliament, this is a timely moment to consider how post-trade participants might be affected by a reduction in settlement times.

While for some the change merely entails adjustments to the information system, it could have a major impact on others. For example, it could affect the organisation of firms that operate on international markets, where differences in time zones create timing constraints.

To move forwards with this debate, we set the stage, identified the constraints of the reform, looked at what our European neighbours are doing, and gathered expert views.

Partner: OTC Conseil

2 décembre

Les entretiens Gide/AFTI

Comme chaque année, nous avons participé à ce petit-déjeuner au cours duquel nous avons fait le point sur l'actualité du post-marché, particulièrement riche en cet automne 2010, qui a clôturé une année de retour progressif à la normalité dans ce monde dangereux qui nous entoure.

Pour autant, les principaux textes sont encore le reflet de la tempête que nous avons traversée.

Dans ce contexte marqué par une absence de visibilité concernant 2011, les récents développements législatifs et réglementaires ont été analysés et commentés par les experts du cabinet Gide Loyrette Nouel.

Partenariat : Gide Loyrette Nouel

2 December

Gide/AFTI informal conference

As we do every year, we took part in this annual breakfast meeting in which we reviewed the latest developments in the post-trade sector. And there was a lot to talk about in autumn 2010, at the close of a year that saw a gradual return to normality in a world full of risk.

The main regulatory and legislative developments reflect the recent storm. With little certainty about what lies ahead in 2011, experts from the Gide Loyrette Nouel law firm reviewed and commented on the latest news in law- and rulemaking.

Partner: Gide Loyrette Nouel

Amphis

Lectures

9 avril

Conservation des avoirs à l'étranger/OST de réorganisation. Quoi de neuf ?

Nous avons proposé deux thèmes d'actualité qui concernent plus particulièrement les teneurs de comptes conservateurs :

- la crise financière, par ses effets systémiques, les défaillances et escroqueries qui ont suivi, pose la question de la sécurité des avoirs conservés à l'étranger au regard des responsabilités des teneurs de comptes conservateurs français, lesquels doivent être en capacité de motiver leur accord ou leur refus de faire conserver des avoirs dans certains pays.

L'enquête a porté sur une douzaine de pays, en Europe et hors d'Europe et s'est concentrée sur quelques critères particulièrement significatifs, tels l'existence locale ou non d'une ségrégation des avoirs, la portée juridique de l'obligation, le partage des responsabilités, le rôle des régulateurs locaux, la forme des titres et leur propriété, l'existence d'un CSD, la comptabilisation en partie double, etc.

Les résultats de cette recherche ont été fournis en séance et ont apporté un éclairage utile sur un dossier particulièrement épineux.

- les opérations sur titres représentent l'un des cœurs de métiers de l'AFTI. Il s'agit d'un domaine dans lequel il existe étonnamment

peu de textes, en dehors des directives sur la finalité en 1998 et sur le collatéral en 2002.

Les OST font l'objet de traitements de qualité au plan national. Ce n'est pas toujours le cas au plan communautaire. La barrière trois « Giovannini » a identifié les obstacles au traitement harmonisé des opérations sur titres en Europe.

Un groupe de travail composé de spécialistes du post-marché européen représentant l'industrie (le corporate actions joint working group) a identifié des modalités communes aux OST au niveau européen et a décliné les standards relatifs au calendrier des OST.

L'AFTI a pris en charge la préparation de la mise en œuvre de ces standards en France, à savoir :

- l'harmonisation des dates de distribution en titres (H2D). Ce chantier est aujourd'hui finalisé ;
- l'harmonisation des dates de réorganisation (HDR) : Equinox Consulting a conduit les travaux et est intervenu en séance.

Partenariat : Audisoft Consultants

9 April

International custody of assets / Corporate actions involving reorganisations

For this lecture, we proposed two topical issues of special interest to custodians:

- The financial crisis, with its systemic effects and resulting failures and frauds, raises the question of the security of assets held outside the country in terms of the responsibilities of French custodians, which must be able to explain their agreement or refusal to have assets held in certain countries.

The study looked at a dozen countries inside and outside Europe and concentrated on a few particularly significant criteria, including local segregation of assets (or not), the legal scope of obligations, the distribution of responsibilities, the role of local regulators, the form of securities and their ownership, the existence of a CSD, double-entry accounting, etc.

The research results, which were provided in the meeting, shed valuable light on a particularly thorny issue.

- Corporate actions are one of AFTI's core businesses. It is an area where there is surprisingly little legislation, aside from the 1998 and 2002 directives on settlement finality and collateral respectively.

In general, corporate actions are well processed at the domestic level but the same is not always true at EU level. The third Giovannini barrier identified obstacles to the harmonised processing of corporate actions in Europe.

The Corporate Actions Joint Working Group, which consists of European specialists from the post-trade industry, has identified common procedures for corporate actions in Europe and set standards for the timing of corporate actions.

AFTI took charge of preparing for the implementation of these standards in France as regards:

- harmonising securities distribution dates. This project is now complete,
- harmonising reorganisation dates. Equinox Consulting conducted this work and spoke at the meeting.

Partner: Audisoft Consultants



1^{er} juillet

Vote en pré-AG, TCC et distributeurs : quel rôle ?

Cet Amphi a été dédié à la présentation de l'état d'avancement de notre principal chantier 2010.

Lors de la conférence sur les services aux Émetteurs du 25 juin 2009, nous avons souligné que le moment était venu de proposer la mise en place d'un dispositif industriel qui permette de passer résolument à l'électronique et au numérique dans le domaine du vote par correspondance en pré-assemblée générale d'actionnaires, tant pour les échanges de supports entre teneurs de comptes conservateurs et centralisateurs que pour le vote électronique pré-AG.

Le temps industriel est arrivé.

L'automne 2009 et le printemps 2010 ont été mis à profit, sur la lancée de notre conférence de juin pour :

- concrétiser le projet, (schéma directeur et business plan) ;
- le faire approuver par notre Conseil d'administration en janvier 2010 ;
- désigner, dans le cadre d'un appel d'offres rigoureux, l'opérateur qui sera en charge du système d'information et de la collecte de vote pré-AG. Le choix a été fait par le Conseil, le 30 avril dernier ;
- installer la gouvernance.

Jusqu'à maintenant, le déroulement des opérations est conforme à notre plan de charge.

Ce projet, nous l'avons souhaité et nous le mènerons à son terme.

C'est l'un de nos engagements forts : permettre aux sociétés émettrices qui le désireront, d'utiliser cette nouvelle technologie pour la campagne d'assemblées générales 2011.

Déjà, le cahier des charges du centralisateur et du TCC est disponible (sur le site Internet de l'AFTI et il a été envoyé à tous nos membres). Un exemplaire a été remis en séance.

La bonne fin de notre projet passe par l'engagement de quatre catégories d'acteurs :

- les émetteurs ;
- les centralisateurs ;
- les teneurs de comptes conservateurs ;
- et bien entendu notre partenaire industriel, la société SLIB.

Cet Amphi avait un double enjeu : il se voulait vecteur d'information mais aussi de mobilisation. Par l'intermédiaire de l'auditoire, mais aussi par Internet, nous avons souhaité sensibiliser les parties prenantes et, plus particulièrement, les teneurs de comptes conservateurs.

Le rôle de ces derniers est central : ils sont les teneurs de comptes de la très grande majorité des actionnaires français. C'est nécessairement par eux que passera le dispositif qui reliera les investisseurs et les émetteurs. Le coût d'adaptation est mesuré et l'accueil des équipes Internet des réseaux bancaires à notre projet est tout à fait encourageant.

Partenariat : Stéria

1 July

Pre-meeting voting. What role do custodians and distributors have?

This lecture gave a progress report on our main project of 2010. At the conference on issuer services held on 25 June 2009, we said that the time had come to propose introducing a large-scale system that would allow a clear move to using electronic and digital technology in voting at general meetings, in terms of the exchanges between custodians and transfer agents, and in terms of actual pre-meeting voting.

The time has come to introduce just such a system.

Building on the June conference, in autumn 2009 and spring 2010, we:

- laid down the details of the project (master plan, business plan),
- had the project approved by the Board in January,
- organised a tender process to select the firm that would be charge of the pre-meeting voting information and collection system. The Board chose the operator on 30 April 2010,
- established the governance arrangements.

Everything has gone according to schedule so far.

This is an important project for us and we will complete it broadly on time. We are committed to ensuring that companies that so wish can use the new technology for the 2011 meeting season.

Transfer-agent and custodian specifications are already available (on AFTI's website; they were also sent to all our members). Copies were also handed out at the lecture.

To successfully complete our project, four types of participant have to play their part:

- issuers
- transfer agents
- custodians
- and of course SLIB, our operating partner.

The lecture had two goals: it was intended to provide information, but also to build momentum. We wanted to raise awareness among stakeholders (custodians especially) both in the hall and online.

Custodians have a central role to play, since they hold the accounts of the vast majority of French shareholders. The new system linking investors and issuers has to go through them. The adjustment costs are not excessive, and the internet divisions of the main banking networks have given an encouraging welcome to our project.

Partner: Stéria

Amphis

Lectures

29 septembre

Optimiser la gestion du collatéral, une nécessité et une opportunité pour les Banques

L'industrie bancaire est, depuis trois ans, au cœur de toutes les préoccupations, du pouvoir politique jusqu'au citoyen, en passant par les banques centrales, les régulateurs... et ce, dans la plupart des pays industrialisés.

La récente orientation donnée par le Comité de Bâle, consistant à présenter de nouvelles règles de calcul du nouveau ratio de solvabilité, en est l'un des derniers exemples en date.

Nous nous plaisons à noter que les établissements français figurent parmi les plus résilients, comme en témoignent les stress tests récemment organisés.

Dans ce contexte de sortie de crise, le renforcement de la régulation est à l'ordre du jour :

- au plan français, avec la création de l'ACP et du Conseil de régulation financière et du risque systémique,
- européen avec le futur Comité européen du risque systémique,
- international avec la transformation du Forum de stabilité financière devenu le Conseil de stabilité financière.

L'industrie bancaire est naturellement très attentive aux questions relatives au capital donc à la trésorerie et aux conditions d'accès à la liquidité Banque Centrale. C'est pourquoi, nous avons choisi de traiter dans cet Amphi du collatéral, de sa gestion et du rôle croissant qu'il joue, au moment où nous espérons chaque jour

d'avantage en avoir fini avec cette crise qui, sous des formes diverses depuis trois ans, s'est abattue sur la finance et l'économie des cinq continents.

Les exposés suivants ont permis d'y voir plus clair :

- sur l'accroissement des besoins en collatéral et sur les mesures prises par les banques centrales,
- sur la dimension nouvelle prise par le collatéral pour les grands établissements financiers, dans un contexte où les transactions sécurisées connaissent un net accroissement,
- et, enfin, sur la contribution des infrastructures de marché à la liquidité de ces établissements financiers.

Cet Amphi a été aussi l'occasion de reparler du fameux triangle magique formé par T2, T2S, CCBM 2 et de disposer d'informations récentes sur ce dernier.

Nous avons fait le point sur les techniques et les pratiques, sur ce qu'elles apportent mais aussi sur les problèmes qui peuvent se poser.

En résumé, le sujet proposé est à la fois stratégique et très technique.

Pour en traiter, nous avons invité des experts qui se sont exprimés sous forme de courts exposés puis au cours de la table ronde qui a clôturé notre matinée.

29 September

Optimising collateral management: a necessity and an opportunity for banks

For the last three years, the banking industry in most industrialised countries has been a big concern for everyone, from the government to the person on the street, from central banks to regulators.

The Basel Committee's recent recommendations on rules for calculating the new solvency ratio are among the latest illustrations of these concerns.

We are gratified to see that French banks are among the world's most resilient, based on the recent round of stress testing.

In this post-crisis environment, efforts are being made to tighten up regulation:

- in France, with the establishment of a new supervisory authority, ACP, and the Financial Regulation and Systemic Risk Board,
- in Europe, with the future European Systemic Risk Board,
- internationally, with the replacement of the Financial Stability Forum by the Financial Stability Board.

The banking industry naturally pays close attention to questions pertaining to capital, and hence to cash management, and to the terms for accessing central bank liquidity. This is why we devoted

this lecture to collateral and its management and growing role, as we hopefully move gradually away from a crisis that has battered finance and the global economy for three years.

The lecture presentations gave participants a clearer insight into:

- growing collateral requirements and the measures taken by central banks,
- the new role being played by collateral for large financial institutions amid a surge in securitised transactions,
- the contribution of market infrastructures to the liquidity of these financial institutions.

The lecture was also an opportunity to talk again about T2/T2S/CCBM2 issues and to provide the latest news in this area.

We reviewed techniques and practices to discuss their advantages and potential drawbacks.

Though strategic, this issue is also high technical one. To explore it, we invited a group of experts, who provided short exposés, before taking part in a panel discussion that rounded off the morning.



8 novembre

Influence du G20, dialogue transatlantique, feuille de route des institutions européennes : quel futur pour nos métiers ?

À l'aube du G20 de Séoul, l'AFTI a proposé un éclairage sur les priorités et les avancées de la réforme du système bancaire et financier au niveau européen et mondial suite à la grave crise bancaire et financière que nous avons vécue.

Pervenche Berès, Présidente de la commission Emploi et affaires sociales du Parlement européen qui a activement participé aux réflexions sur la crise financière, économique et sociale, nous a donné sa vision des réformes que l'Europe peut et devrait mettre en place pour apporter des solutions appropriées aux problèmes identifiés ces derniers mois. Elle a évoqué notamment le rôle de la Commission européenne et plus largement des institutions européennes qui devraient être en mesure d'exercer pleinement leurs responsabilités au regard de leurs domaines de compétence tels que définis par les Traités afin de garantir la mise en œuvre d'une gouvernance économique stable et juste et de maintenir la stabilité des marchés financiers.

Pervenche Berès nous a expliqué également pourquoi l'Union européenne doit se doter d'un Mr/Mme Euro, Vice-Président de

la Commission, qui serait en charge de défendre les positions de l'Eurogroupe dans les différentes instances internationales.

Benoît de la Chapelle Bizot, Ministre conseiller à la Représentation Permanente de la France à Bruxelles, est ensuite revenu sur les positions défendues par la France dans le cadre des discussions à l'Ecofin sur la stratégie post-crise en matière de régulation bancaire et financière.

Jean-François Pons, Délégué aux affaires européennes et internationales de la Fédération Bancaire Française nous a présenté une vision synthétique des positions défendues par les banques françaises sur les nombreux chantiers post-crise dans le cadre des négociations européennes et internationales : régulation des marchés, Bâle III, normes comptables, réforme de la supervision... Enfin Edouard Vieillefond, Secrétaire général adjoint de l'Autorité des marchés financiers nous a donné la vision du régulateur sur les enjeux et les impacts de la révision de l'architecture de supervision européenne avec, notamment, la mise en place de l'AEFME.

8 November

How will the G20, the transatlantic dialogue and the European institutional roadmap affect our businesses?

Ahead of the G20 meeting in Seoul, AFTI provided insights into the priorities and progress of the reform of the European and global banking and financial system in the aftermath of the economic and financial crisis.

Pervenche Berès, Chair of the Committee on Employment and Social Affairs at the European Parliament, who played an active part in discussions on the social aspects of the crisis, set out her vision of the reforms that Europe could and should undertake in order to provide appropriate solutions to the problems identified in the previous months. She spoke in particular about the role of the European Commission and, more generally, the Europe institutions, which ought to be able to perform their duties within their respective spheres of action, as defined in the Treaties, and thus introduce fair and stable economic government and maintain stable financial markets.

Ms Berès also explained why the European Union needed a "Mr or Ms Euro", a Commission vice-president tasked with upholding the positions of the Eurogroup in various international forums.

Benoît de la Chapelle Bizot, Finance Ministry Adviser, Permanent Representation of France to the European Union, discussed France's stance at Ecofin discussions concerning post-crisis strategies for banking and financial regulation.

Jean-François Pons, in charge of European and international affairs at the FBF, gave an overview of the positions of the French banking industry on a number of post-crisis projects covered in European and international talks on matters such as market regulation, Basel III, accounting standards and supervisory reform.

Concluding, Edouard Vieillefond, Deputy Secretary General of the Autorité des Marchés Financiers, explained how the French securities regulator viewed the issues and impacts arising from the overhaul of Europe's supervisory architecture, in particular the creation of the European Securities and Markets Authority.

Amphis

Lectures

13 décembre

Gestion d'actifs 2010/2011 : années de référence

Le modèle français de régulation de la gestion d'actifs connaît actuellement de profonds bouleversements avec la transposition de la directive OPCVM IV et la récente adoption au Parlement européen de la directive AIFM qui doit faire l'objet d'une approbation formelle du Conseil avant de pouvoir être transposée dans les droits nationaux.

Face à ces évolutions significatives, l'industrie financière et les pouvoirs publics ont conjointement lancé une démarche résolument volontariste visant, au travers de comités de Place, à faire émerger des axes stratégiques prioritaires qui permettraient à l'industrie française de bénéficier pleinement des nouvelles opportunités transfrontières offertes par la législation communautaire. Ces axes stratégiques repris par le Haut Comité de Place, présidé par Christine Lagarde, devraient trouver une déclinaison concrète dans les tout prochains mois.

L'objectif recherché in fine est de concilier le maintien d'un haut niveau de protection des épargnants français tout en veillant à permettre aux acteurs de la gestion d'évoluer dans un cadre réglementaire propice au développement de leur compétitivité à l'échelle européenne et internationale.

Quels sont les leviers législatifs et réglementaires dont devraient disposer les sociétés de gestion pour améliorer la commercialisation des fonds français ?

Dans quelle mesure les professionnels des métiers titres seront-ils amenés à développer de nouveaux services et à renforcer leur accompagnement pour permettre aux gestionnaires de tirer avantage des passeports européens ?

Pour répondre à ces questions, nous avons invité plusieurs experts, représentants de l'industrie et des pouvoirs publics à exposer les principaux chantiers qui mobiliseront l'ensemble des participants du marché de la gestion dans les prochaines années.

13 December

Asset management 2010/2011 - milestone years

The French model of asset management regulation has been radically altered by the implementation of UCITS IV and by a recent decision by the European Parliament to adopt the AIFM Directive (which will need formal approval from the Council before being transposed into domestic law).

To cope with these major changes, France's financial industry and public authorities have adopted a proactive initiative in which market advisory committees identify strategic priorities that will allow the industry to take full advantage of the new cross-border opportunities generated by EU legislation. These priorities have been taken up by the High-Level Committee on Financial Services chaired by Finance Minister Christine Lagarde and should be put into concrete form in the coming months.

The ultimate goal is to maintain a high level of investor protection in France while enabling asset management professionals to operate within a regulatory framework that can make them more competitive at the European and international levels.

What legislative and regulatory catalysts do asset managers need to help them market French funds more effectively? And to what extent will securities professionals be obliged to develop new services and step up their support for the industry so that managers can reap the full benefits of the European passport? To answer these questions, AFTI invited several experts, including representatives of the industry and the authorities, to describe the projects that asset management professionals will focus their energies on in the years ahead.

Conférences

Conferences

16 mars

Les CCP :
quelles stratégies ?



L'actualité est permanente dans le domaine des infrastructures de marchés, tant les initiatives s'y multiplient.

Parmi ces infrastructures, les chambres de compensation (CCP) jouent un rôle central de lien entre le trading et le règlement/livraison, mais aussi de sécurisation des membres de marché et de leurs opérations.

Jusqu'à un passé récent, les CCP ont assez peu alimenté les débats stratégiques, lesquels étaient réservés aux activités de trading et de settlement.

La crise financière braque aujourd'hui ses projecteurs sur le clearing, en raison des risques systémiques propagés par les marchés et met en évidence les vertus de la compensation, chargée de contribuer à leur réduction, par l'utilisation d'appels de marges, et en nettant les positions prises par les acteurs.

Non encore dotées d'un statut, les chambres de compensation n'ont pas encore fait l'objet d'une harmonisation et elles peuvent présenter des différences significatives entre elles.

Un passage en revue a été réalisé en séance, concernant notamment leur capacité à faire face aux risques d'ordre systémique sur les credits default swaps.

16 March

Strategies for CCPs

Market infrastructures are constantly in the news because of the increasing number of initiatives being taken in this area. Among these infrastructures, central counterparties (CCPs) play a vital role, not only serving a link between trading and settlement but also protecting market members and their trading business. Until recently, CCPs were rarely a topic for strategic discussions, which focused instead on trading and settlement. But with the financial crisis, clearing is now in the spotlight because of the strategic risks engendered by markets. This attention has highlighted the benefits of clearinghouses, which help mitigate risk by issuing margin calls and netting participants' positions. CCPs have not yet received an official status or been harmonised; moreover they can differ significantly from one institution to the next.

The conference reviewed the key issues relating to CCPs, especially their ability to deal with systemic risk on default swaps.

26 mai

T2S, un projet pour l'Europe



La révolution du règlement/livraison est en marche. Un peu plus de vingt ans nous séparent de la mise en place de l'application Relit en France qui, à la fin des années 1980, prenait le relais des 23 filières de règlement/livraison encore actives sur la Place de Paris.

De Relit, nous sommes passés à RGV, puis, européenisation oblige, à ESES dans l'attente de la Single Platform d'Euroclear. Pour sa part, Target 2 Securities, qui ambitionne de devenir la plate-forme unique de R/L en euros, permettra de franchir une étape essentielle dans l'intégration européenne des marchés financiers, telle que souhaitée par le Conseil européen de Lisbonne en mars 2000. Le projet conduit par l'Eurosystème est en mesure d'installer durablement une plate-forme appelée progressivement à couvrir l'Europe entière, facilitant l'accès aux marchés, apte à accélérer la circulation des instruments financiers, tout en étant efficace parce que globale.

La récente crise financière a rappelé toute l'importance qui s'attache à disposer d'un post-marché efficace, avec des infrastructures puissantes et résilientes. Utilisant la monnaie centrale, Target 2 Securities propose ainsi un process sécurisé, au service de ses clients directs, les CSD's et les banques centrales nationales.

Enfin, l'Eurosystème capitalise sur le succès de la mise en œuvre de Target 2 Cash, lancé fin 2007 et qui harmonise, au plan européen, la gestion des règlements en monnaie centrale.

Cette conférence a rassemblé des experts de la Banque centrale européenne, de la Banque de France et de grands intervenants de la Place de Paris.

26 May

T2S, a project for Europe

The settlement revolution is underway! Just over 20 years ago in the late 1980s France implemented Relit, a single application that replaced the 23 settlement procedures then in use in French markets. Relit made way for RGV, which itself was superseded as a result of European integration by ESES, pending the introduction of Euroclear's Single Platform. Going forward, Target 2 Securities (T2S), designed to become the single settlement platform for euro-based securities, will mark a major milestone in the process of European financial market integration, as called for at the Lisbon European Council in March 2000. Overseen by the Eurosystem, the T2S project lays firm foundations for a platform that will gradually cover the whole of Europe, thus facilitating market access, and will potentially accelerate the movement of financial instruments. T2S will be efficient because it is global.

The recent financial crisis highlighted the vital importance of efficient post-trade services underpinned by powerful and robust infrastructures. T2S relies on a secure process using central bank money to serve its direct clients, namely central securities depositaries and national central banks. Furthermore, the Eurosystem is leveraging the success of Target 2 Cash, launched in late 2007, which has harmonised the management of settlements in central bank money at European level.

The conference was attended by experts from the European Central Bank, the Banque de France and key players in the French markets.



Groupes de travail et observatoires

Les groupes de travail assurent les tâches qui composent les missions de l'AFTI. Ils préparent le futur des métiers du post-marché : études, réponses à consultations, traitement au quotidien d'un grand nombre de dossiers, participation aux projets de Place... Ils sont également une force de veille, voire d'alerte, nécessaire dans le post-marché où l'actualité ne s'arrête jamais.

Dix groupes reçoivent l'appui de quatre observatoires dont l'activité transversale facilite la prise en compte de sujets communs, tels le juridique, le fiscal, l'international, mais aussi la communication.

Le compte rendu de leurs travaux, source d'informations de premier ordre, est mis à la disposition des adhérents sur le site privatif de l'AFTI.

En 2010, 147 réunions se sont tenues et ont traité 1 332 sujets techniques.

Working Groups and Monitoring Units

The working groups do much of the work included in AFTI's assignments. They lay the foundations for future developments in the post-trade sector, conducting research, responding to consultations, routinely handling numerous different files, and taking part in industry initiatives. They also play a watchdog role and issue warnings – a vital function in the fast-moving post-trade universe.

The ten working groups are supported by four monitoring units, whose cross-disciplinary nature makes it easier to address common issues such as legal, tax, and international questions as well as communication.

Reports on the work of the groups and units are a precious source of information and are provided to members on the secure area of the AFTI website.

In 2010 147 meetings were held and 1,332 technical issues addressed.

Groupe Administration de fonds Fund Administration Group	42
Groupe Communication Communication Group	43
Groupe Conservation Custody Group	44
Groupe Dépositaire Depository Group	45
Groupe Émetteurs Issuers Group	46
Groupe Flux et stocks OPCVM Fund Stocks and Flows Group	47
Groupe Formation Training Group	48
Groupe Liaison France (GLF) France Liaison Group (GLF)	49
Groupe Marché actions Equities Market Group	50
Groupe Marché taux Fixed Income Market Group	51
Sous-groupe MIG Market Emplementation Group	52
Observatoire de la Fiscalité Tax Monitoring Unit	53
Observatoire Juridique Legal Monitoring Unit	54
Observatoire International International Monitoring Unit	55
Observatoire Internet Internet Monitoring Unit	56



Animateur Chairman

Carine ECHELARD CACEIS INVESTOR SERVICES
Arrivée en novembre 2010 / Arrived in November 2010.
Serge BERNARD CACEIS INVESTOR SERVICES
Jusqu'en octobre 2010 / Until October 2010.

Membres Members

Sophie BLANVILLAN CACEIS INVESTOR SERVICES
Marie-Andrée BONNET CACEIS INVESTOR SERVICES
Yves GAVEAU CACEIS INVESTOR SERVICES
Thierry HAENER RBC - DEXIA INVESTOR SERVICES
Pascal KOENIG DELOITTE
Jean LEDELEY CM CIC ASSET MANAGEMENT
Eliane MEZIANI LANDEZ CACEIS INVESTOR SERVICES
Henri MOCKA BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Anne PLAZANET AILANCY
Véronique RAYNOUARD
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Alain ROCHER
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES
Luis RODRIGUES
EUROPEAN FUND ADMINISTRATION FRANCE
Dominique SPILMONT STATESTREET BANQUE

Groupe Administration de Fonds

Les travaux initiés en 2009 sur les impacts de la directive UCITS IV se sont prolongés en 2010 dans le cadre de la concertation organisée par l'AMF sur la transposition de la directive en droit national et au travers des groupes de liaison AFG/AFTI. Ces travaux ont notamment concerné la mise en place du KIID, les normes comptables applicables aux OPCVM de droit français et le statut du valorisateur.

Le groupe a également travaillé sur la mise en place de la « fair value » dans le cadre des normes GIPS à compter du 1^{er} janvier 2011; des propositions ont été faites au comité GIPS.

La « Charte des Bonnes Pratiques » a été complétée sur les services de « Middle-office » et « Reporting »; 2011 verra certainement une révision plus large de

cette Charte afin d'y intégrer les dernières évolutions du métier.

Pour la 3^e année consécutive, le groupe a participé au forum de la Gestion Institutionnelle à Paris en intervenant dans l'atelier « risques de liquidité, gestion du passif: comment améliorer la gestion des OPC », en plus de la tenue du stand AFTI.

Enfin, la licence professionnelle a accueilli sa 4^e promotion; les établissements sont très satisfaits des résultats de ce cursus. Toutefois, après 4 ans de fonctionnement, le groupe cherche à en améliorer le fonctionnement « logistique » avec l'université de Nanterre; une démarche de recherche d'organisation alternative a été initiée.

L'année s'est terminée par le passage de relais entre Serge Bernard, qui a fait valoir ses droits à la retraite, et Carine Echelard qui a repris l'animation du groupe depuis novembre 2010.

L'année 2011 s'annonce tout aussi riche, avec notamment la finalisation de la modification du RGAMF, la transposition des directives UCITS IV et AIFM et la future directive UCITS V. ■

Fund Administration Group

Work on the impacts of UCITS IV, which began in 2009, continued in 2010 through the AMF consultation on implementing the directive in French law, and through AFG/AFTI liaison groups. Key topics included the introduction of the Key Investor Information Document, accounting standards for French collective investment schemes, and the status of fund administration agents.

The group also worked on the introduction of fair-value reporting into GIPS, effective 1 January 2011, and submitted proposals to the GIPS committee.

The sections of the Charter of Best Practice dealing with middle office and reporting services were expanded in 2011, and the charter will be revised more extensively

to incorporate the latest developments concerning the fund administration business.

The group took part in the institutional investment forum in Paris for the third year running. In addition to running AFTI's stand, it contributed to the workshop on the topic of "liquidity risk and fund administration: how to improve management of collective investment schemes".

The fourth annual intake for the professional degree programme arrived in 2010. While firms have expressed satisfaction with the programme's results, the group now wants to improve the logistics aspect with Nanterre University. The search for an alternative method of organisation is now in progress.

In November Carine Echelard took over as group leader from Serge Bernard, who was leaving on retirement. Another eventful year lies ahead in 2011, with highlights that include the finalisation of amendments to the AMF General Regulation, the transposition of the UCITS IV and AIFM Directives, and the future UCITS V Directive. ■

Groupe Communication

2010 a été une année de référence pour l'AFTI et particulièrement pour son groupe Communication.

Elle restera dans les mémoires comme l'année anniversaire des 20 ans de notre association. Nous avons voulu que cet événement soit l'occasion de moderniser notre look et de faire le point sur les deux décennies qui se sont achevées le 31 décembre 2010.

Rénovation de notre vitrine tout d'abord : dès 2009, nous avons entrepris les réflexions nécessaires à une mise à plat de notre logo-type, de notre base line et de notre charte graphique.

Après consultation de nos adhérents, nous avons décidé de conserver notre nom, tout en modernisant notre apparence. Ainsi est né le nouveau logo qui, depuis le début de l'année 2010, accompagne nos manifestations et nos revues. Nous l'avons enrichi d'une base line en français (*la dynamique du post-marché*) et en anglais (*shaping the post trade industry*). Last but not least, nous avons choisi de nous doter d'une charte graphique renouvelée, abandonnant les références aux métiers et à leur environnement. Dans le cadre d'un partenariat avec un jeune artiste, Charles Sauvat, portraitiste, graveur, sculpteur, nous avons

décidé d'adopter certaines de ses œuvres pour habiller nos événements avec des couleurs et des formes résolument nouvelles.

Ses œuvres sont ainsi déclinées à l'occasion de la parution de nos revues, de la carte de vœux au rapport annuel en passant par la livraison fin 2010 d'un CD « collector » qui reprend les amphis des années 2005 à 2010. La dernière initiative 2010 a consisté à réaliser et à publier une plaquette commémorant « 20 ans au service de la Place », qui fait la part belle aux équipes qui se sont succédé pour écrire l'histoire de notre association, laquelle renvoie à certains événements forts survenus durant cette période sur la Place de Paris.

Le présent rapport annuel reprend plus en détail cette belle aventure.

En 2010, le groupe Communication a appuyé l'organisation d'événements (Forum GI en mars, séminaire Formation en octobre).

Enfin, le groupe a participé activement à la préparation de l'assemblée générale et de son cocktail, ainsi que du rapport annuel. ■

Communication Group

For AFTI, and especially the Communication Group, 2010 was a stand-out year that will go down in memory as the association's 20th anniversary. We decided to use the event as an opportunity for a makeover and to review two decades of activity, ending 31 December 2010. We started by renovating our visual identity, building on the preparations made in 2009 to revamp our logo, baseline and graphic charter.

After consulting with members we decided to keep our name but adopt a more modern look. This gave rise to a new logo, which has appeared on our reviews and event signage since 2010. We adopted two baselines, one in French (*la dynamique du post-marché*) the other in English (**shaping**

the post trade industry). And we adopted a new graphic charter, moving away from the previous references to the business lines and environment. As part of a partnership with Charles Sauvat, a young portraitist, engraver and sculptor, we decided to adopt some of his works in an effort to bring ultra-modern colours and shapes to our events and publications. Sauvat's illustrations are featured on AFTI's reviews, greeting card and annual report, as well as a collectors-edition CD, issued at the end of 2010, containing the lecture cycles from 2005 to 2010.

The year's last initiative was a commemorative brochure showcasing two decades of serving the French finance industry. Most of the publication was devoted to the teams who,



Animateur Chairman

Marcel RONCIN
AFTI

Membres Members

Isabelle CASTEL AFTI
Bruno DOUVRY EUROCLER FRANCE
Christine DURAND NATIXIS
Etienne FAUVEAU PROCAPITAL SA
Nicolas GONZALEZ SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Catherine GULLY LCH.CLEARNET SA
Karima LACHGAR AFTI
Anaïs MARCHE AFTI
Sylvie RENEAU CRÉDIT AGRICOLE TITRES SNC
Marcel RONCIN AFTI
Stanislas TEYSSIER d'ORFEUIL BNP PARIBAS

one by one, have marked AFTI's history, which echoes some of the keynote events in the French markets during that period. This annual report examines that exciting undertaking in greater detail.

In 2010 the Communication Group helped organise events such as the institutional investment forum in March and the training seminar in October. It also played an active part in preparing the annual report as well as the annual general meeting and reception. ■



Animateur Chairman

Philippe BELLANDE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Membres Members

David ABINAL HSBC FRANCE
Odile BANBUCK NATIXIS
Gilles BATAILLE BANQUE DE FRANCE
Xavier BONNERU LCL - LE CRÉDIT LYONNAIS
Pierre COLLADON SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Caroline COLLETTE-JONES LCH.CLEARNET SA
Véronique DANG VU LEROY AILANCY
Emmanuel DE FOURNOUX AMAFI
Laura DERNANI LA BANQUE POSTALE
Catherine DESSON PROCAPITAL SA
Amélie DROMAIN DEUTSCHE BANK AG
Elin FALTED EURONEXT PARIS
Frédéric GERMAIN EUROCLEAR FRANCE

Alain GRAND CACEIS BANK
Jean-Philippe GRIMA CRÉDIT MUTUEL CIC-TITRES
Marc LEFEVRE EURONEXT PARIS
Sébastien MAUSSON CACEIS BANK
Franck MICHOT BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Marie-Cécile PAILLIER LA BANQUE POSTALE
Jean-Paul PINTO LA BANQUE POSTALE
Didier RUFFIEUX NATIXIS
Philippe SELWA BANQUE DE FRANCE
Stanislas TEYSSIER D'ORFEUIL BNP PARIBAS
Dan TOLEDANO EUROCLEAR FRANCE
Sylvie VERNET-GRUOT CACEIS INVESTOR SERVICES
Thierry VIAROUGE LA BANQUE POSTALE

Groupe Conservation

Dans le prolongement de l'année 2009, le groupe Conservation de l'AFTI s'est fortement impliqué dans les grands chantiers de Place. Il a en premier lieu beaucoup contribué aux travaux d'harmonisation européenne au travers de son sous-groupe MIG (Market Implementation Group). Ce dernier a notamment animé le lancement des travaux de mise en œuvre des standards des opérations sur titres (OST) : analyses d'impacts, organisation d'une Conférence AFTI sur la réorganisation des dates d'OST, construction d'un planning de place...

Le groupe Conservation a également beaucoup œuvré pour qu'une mise en cohérence des plannings puisse être réalisée entre ces travaux d'harmonisation et les chantiers Émetteurs. Les occasions d'échanges avec ce groupe se sont d'ailleurs multipliées en 2010 : validation des standards européens des assemblées générales, lancement de la

mise en œuvre d'un système de vote pré-AG par Internet, Code de bonne conduite des centralisateurs d'OST...

Parallèlement, les travaux de refonte du cahier des charges du teneur de compte conservateur, pour prendre en compte l'évolution du droit des titres dans le cadre européen, se sont poursuivis avec l'AMF. Nonobstant cet agenda chargé, le groupe Conservation a participé activement aux débats de Place survenus à la fin de l'été - sur la problématique des ventes à découvert et le raccourcissement du délai de règlement/livraison.

De plus, en écho aux débats européens sur la responsabilité des établissements financiers, le groupe a réalisé une étude sur une dizaine de pays pour éclairer les risques portés par les établissements du point de vue législatif et réglementaire lorsqu'ils y exercent une activité de tenue de compte conservation. Il en a présenté les résultats lors d'une Conférence AFTI.

En 2011 le groupe sera toujours très occupé par les chantiers de Place - coordination des établissements pour la mise en œuvre des standards européens, démarrage du système de vote pré-AG par Internet... - et par le lancement de travaux sur le raccourcissement du délai de règlement/livraison à « J+2 ». ■

Custody Group

As in 2009 AFTI's Custody Group was heavily involved in major projects affecting the French financial community. It made a significant contribution to European harmonisation work through a sub-unit, the Market Implementation Group (MIG). In particular the MIG oversaw the launch of efforts to implement standards for corporate actions, a task that included impact analyses, an AFTI conference on reorganising corporate action dates, and an industry-wide schedule.

The Custody Group also worked hard to align the schedules for harmonisation work and the infrastructure-related projects conducted in parallel by Euroclear, the French central depository, with the Target 2 Securities

project. The group coordinated its analyses with those of AFTI's Issuers Group. It also had greater opportunities for dialogue with this group in 2010 on issues such as approving European standards for shareholder general meetings, launching a system for online voting ahead of AGMs, and drafting a code of practice for corporate action paying agents.

Work also continued with the AMF to revise the schedule of conditions for custody account keepers by incorporating new aspects of European securities law. In late summer, despite its busy agenda, the Custody Group took an active part in industry discussions on short selling and reducing the settlement cycle. In parallel with the European debate on

the liability of financial institutions, the group conducted a survey of ten or so countries to examine the legal and regulatory risks that firms incur as part of their custody business. It presented its findings at an AFTI Conference.

The Custody Group will continue to be involved in industry projects such as coordinated implementation of European standards, the launch of the pre-meeting online voting system and the beginning of work to shorten the settlement cycle to D+2. ■

Groupe Dépositaire

Dans le prolongement de l'année 2009, les travaux du groupe ont été dominés en 2010 par l'actualité sur le rôle du dépositaire en Europe et par les réflexions sur la modernisation de la régulation française.

Le groupe a ainsi poursuivi son action sur la responsabilité du dépositaire au travers de ses travaux sur le niveau 2 de la directive UCITS IV et sur le projet de directive AIFM (directive couvrant tous les OPC autres que les UCITS établis ou non en Europe et dont l'entrée en application est prévue pour 2013). Ses efforts ont permis de faire reconnaître une responsabilité adaptée à la spécificité de chaque nature d'actif. Toutefois, la responsabilité du dépositaire ne sera réellement définie qu'une fois l'ensemble des textes publiés à chaque niveau national.

Outre les travaux liés à la transposition en droit français de la directive UCITS IV et de ses textes d'application, le groupe a répondu aux différentes consultations nationales et notamment à celles concernant le private equity, les organismes de titrisation, la SICAF, les OPCVM monétaires et la mise à jour de la doctrine AMF.

Par ailleurs, le groupe a également participé aux consultations, en concertation avec les autres groupes de l'AFTI, sur la mise à jour du cahier des charges du teneur de compte conservateur et sur l'introduction de dispositions dans le règlement général de l'AMF et dans le code monétaire et financier sur la gestion du passif.

Le groupe a enfin maintenu son rôle d'organe de veille sur la mise en œuvre et la cohérence de la régulation en réagissant auprès des autorités concernées pour faire valoir les intérêts de ses membres.

Last but not least, le groupe a connu en septembre un changement d'animatrice : Michèle Besse a remplacé Nadine Rigutto (Société Générale). ■

Depositary Group

Building on work done in 2009, the group concentrated in 2010 on new developments in the role of the depositary in Europe and discussions on updating of French regulations.

The group continued its work on depositary liability through its project on Level 2 of the UCITS IV Directive and the draft directive on Alternative Investment Fund Managers (AIFM), which covers all non-UCITS funds whether or not they are established in Europe. The AIFM Directive is due to take effect in 2013. Through the Depositary Group's efforts, appropriate levels of liability were determined for each asset type. However, the actual degree of liability will not be determined until each country has published all relevant rules and regulations.

Aside from work on transposing UCITS IV and its implementing provisions into French law, the Group participated in various national consultations, notably on private equity, securitisation organisations, SICAF closed-end investment funds, money market funds, and updates to AMF policy.

In collaboration with the other AFTI groups, the Depositary Group also took part in consultations on revising the schedule of conditions for custody and introducing provisions on fund administration into the AMF's General Regulation and the Monetary and Financial Code.



Animateur Chairman

Michèle BESSE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
À partir de septembre 2010 / From September 2010.
Nadine Rigutto (SOCIÉTÉ GÉNÉRALE)
Jusqu'en juin 2010 / Until June 2010.

Membres Members

Jean-Philippe BALLIN CACEIS BANK
Olivier BOIVINET GROUPAMA BANQUE
Hervé BRUYERE BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Jérôme DROBINSKY CRÉDIT SUISSE (FRANCE)
Cécile HAUBERT RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK
Frédérique HOUZE STATE STREET BANQUE S.A.
Anne LANDIER-JUGLAR CACEIS BANK
Séverine LE VAILLANT AILANCY
Anita METZGER BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Karina PERWALD LEROY STATE STREET BANQUE S.A.
Miriasi THOUCH SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

The group also maintained its role in monitoring the implementation and consistency of regulations, making representations to the authorities in order to promote members' interests. Note that Michèle Besse replaced Nadine Rigutto (Société Générale) as Group leader in September. ■



Animateur Chairman

Sylvie VERNET-GRUOT
CACEIS INVESTOR SERVICES

Groupe Émetteurs

En 2010, une part importante des travaux du groupe Émetteurs a porté sur le projet de la Place de système de vote pré-AG par Internet avec la formalisation d'un appel d'offres pour la sélection d'un prestataire en charge de développer et d'opérer la future plate-forme et la finalisation d'un cahier des charges pour les TCC et les centralisateurs qui souhaiteront se connecter à la plate-forme. Le projet est entré dans une phase opérationnelle dès le mois de mai avec les travaux de spécification et le début de la rédaction d'un code de bonnes pratiques. L'Amphi AFTI de juillet a été l'occasion de présenter largement le fonctionnement cible de la plate-forme et l'organisation du projet.

En parallèle, le groupe a continué à fortement contribuer aux travaux européens portant sur l'harmonisation des opérations sur titres et des assemblées générales et notamment sur la validation et la définition du plan d'application des standards relatifs à ces activités et

l'analyse de leurs impacts sur la centralisation de ces opérations.

Sur le périmètre ESES, les travaux ont notamment permis d'aboutir à l'harmonisation d'un formulaire unique d'annonces OST ESES, et de relancer les travaux relatifs à la simplification des natures de compte en vue de T2S. Sur le volet juridique, les travaux menés avec l'ANSA, l'AFEP, le MEDEF et la CCIP ont permis de présenter conjointement une série d'amendements visant à favoriser le développement du vote par Internet et la transposition de la directive Droit des Actionnaires. Enfin, les travaux menés avec le CFONB Pôle Instruments Financiers ont porté sur la rédaction du cahier des charges pour l'expression de la dette en capital, la rédaction du code de bonnes pratiques des centralisateurs d'OST, la modification du formulaire de vote par correspondance et un projet de sécurisation des échanges d'ordres de mouvement via Swiftnet Mail.

Membres Members

Odile BANBUCK NATIXIS
Corinne BRAND CACEIS CORPORATE TRUST
Laurent CHALIVOY SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES
Pierre COLLADON SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES
Frédéric DEMAZOIN EUROCLEAR FRANCE
Laura DERNANI LA BANQUE POSTALE
Christophe DURAND CRÉDIT MUTUEL CIC-TITRES
Morgan EXARE CRÉDIT MUTUEL - CIC SECURITIES
Didier HENRIOT AIR LIQUIDE
Thibaut de LAJUDIE AILANCY
Marine LAURENT CRÉDIT MUTUEL - CIC SECURITIES
Pierrick LEBRANCHU BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Jean-Luc MENNESSON CACEIS CORPORATE TRUST
Jean-Pierre PASQUIER BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Jean-Paul PINTO LA BANQUE POSTALE
Pascal POMMIER BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Richard ROGER SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES
Didier RUFFIEUX NATIXIS
Stanislas TEYSSIER d'ORFEUIL BNP PARIBAS
Danièle VANHAESBROUCKE EUROCLEAR FRANCE
Jean-Louis VAYNE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES

Perspectives pour 2011

Deux axes principaux dans la continuité des travaux 2010 :

En matière de vote en pré-assemblée générale, le groupe poursuivra les travaux relatifs à la mise en œuvre du projet de vote par Internet et finalisera la refonte du formulaire VPC. Parallèlement, le groupe AFTI Émetteurs continuera de contribuer activement aux travaux relatifs à l'harmonisation européenne notamment avec la transposition de la directive Droit des Actionnaires, la mise en œuvre de Standards Corporate Actions et des évolutions relatives à ESES. ■

Issuers Group

In 2010 much of the Issuers Group's work concerned the industry project to introduce an online pre-meeting voting system. A call for tenders for a provider to develop and operate the platform was formalised and specifications for custody account keepers and transfer agents wishing to connect to it were finalised. The project entered an operational phase in May with work on drafting specifications and best practices, and the broad outlines of the targets for platform functioning and project organisation were presented at July's AFTI lecture.

At the same time, the group continued to make significant contributions to European projects on harmonising corporate actions and general meetings, in particular on defining and approving the implementation plan for standards in these areas and

analysing how they would affect the centralisation of CAs.

Concerning the ESES platform, the work done by the group culminated in a standardised corporate action announcement and renewed efforts to streamline account types ahead of Target 2 Securities.

In the legal sphere, projects carried out with ANSA, AFEP, MEDEF and the Paris Chamber of Commerce and Industry resulted in joint presentations of amendments to promote online voting and the transposition of the Shareholder Rights Directive into French law. The group worked with the Financial Instruments division of the banking standardisation committee, CFONB, on specifications for expressing bond quantities by face amount, best practices for corporate action paying agents, changes to postal

voting slips and a plan to improve the security of orders sent via SWIFTNet Mail.

Outlook for 2011

Two main work streams will be carried over from 2010:

In the area of voting at general meetings, the Issuers Group will continue to work on implementing the online voting project and finalising changes to postal voting slips. At the same time, the group will continue to contribute actively to European harmonisation initiatives, particularly transposition into French law of the Shareholder Rights Directive, implementation of corporate action standards and upgrades to the ESES platform. ■

Groupe Flux et Stocks OPCVM

Le groupe Flux et Stocks OPCVM a été très actif en 2010, pour accompagner et prendre part à de nombreuses initiatives en matière de régulation et d'infrastructures de Place, tant au niveau du marché français qu'au niveau européen.

Le groupe s'est attaché à favoriser le développement de la plate-forme de routage mise au point par Euroclear France, de façon à lui donner une taille critique qui soit profitable à tous. Grâce à l'introduction d'améliorations et au renforcement de la sécurité, cette plate-forme est très proche, à fin 2010, des 50 % de part de marché et poursuit sa progression. L'action du groupe a porté aussi sur des actions de normalisation des processus opérationnels et des règles d'usages du marché français, concrétisées par un enrichissement de la « charte des bonnes pratiques », l'amélioration des règles de marquage des ordres...

Au niveau opérationnel encore, le groupe s'est mobilisé, pour faire valoir les besoins des établissements français dans le cadre d'initiatives européennes telles que la prise en compte des spécificités OPCVM dans T2S, la mise en place du Lux CSD et les travaux menés au sein de l'EFAMA.

En septembre 2010, le groupe a connu un changement d'animateur : Jean Devambeze a remplacé Frédéric Pérard (BNP Paribas Securities Services).

L'année 2010 aura été très riche aussi sur le terrain des évolutions de la réglementation de référence du « passif OPCVM », et le groupe a participé à de très nombreuses consultations européennes et nationales. Il contribue actuellement à la révision de la réglementation de la gestion du passif en lien avec l'AMF.

En 2011, le groupe est déjà fortement impliqué dans la mise en œuvre des propositions du Rapport « Stratégie et développement de la Gestion d'Actifs » initié par le Haut Comité de Place, dont de nombreuses portent sur le passif : développement des ordres directs, finalisation des travaux de Place sur le marquage des ordres, création d'un référentiel de Place sur les OPCVM... ■



Animateur Chairman

Jean DEVAMBEZE BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
À partir de septembre 2010 / From September 2010.

Frédéric PERARD BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Jusqu'à juin 2010 / Until June 2010.

Membres Members

Juliette BERNARD CLEARSTREAM BANKING

Michèle BESSE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Laëticia COLOMBANI EUROCLEAR FRANCE

Renaud CORDELLE BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Florence DWYER BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Richard EICHELDINGER CM CIC TITRES

Mireille GALEAZZI EUROCLEAR FRANCE

Catherine LANGER CACEIS BANK

Laurent LEPOUTRE NATIXIS

Pierre MONTEILLARD AILANCY

Sébastien SEAILLES EUROCLEAR FRANCE

Morgane SEVENO SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES

Fund Stocks and Flows Group

The Fund Stocks and Flows Group was very active in 2010, assisting with and taking part in a number of regulatory and market infrastructure initiatives at French and European level.

The group worked to promote the routing platform developed by Euroclear France so that it could reach critical mass and deliver benefits to all market participants. Thanks to enhanced security and the improvements made during the year, the platform had a market share of almost 50% at end-2010 and was still growing.

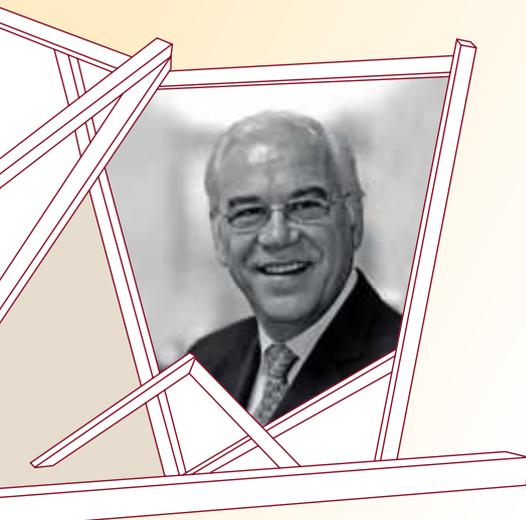
Other work streams included standardising operational processes and rules for the French market, which have been added to the Best

Practice Charter, and improving the rules on order marking. Also at the operational level, the group devoted its energies to ensuring that the needs of French institutions would be taken into account in European initiatives, such as the inclusion of investment funds in T2S, implementation of the Lux CSD initiative, and projects with the European Fund and Asset Management Association (EFAMA).

Among the year's other highlights were sweeping changes to the regulatory framework for fund administration. The group took part in many European and national consultations on this issue and is currently contributing to revising the relevant regulations in association with the AMF.

In 2011 the group has already become heavily involved in implementing the proposals contained in the Asset Management Strategy and Development Report published by the High-Level Committee on Financial Services. Many of these proposals concern fund administration, such as developing direct orders, finalising industry work on order marking and creating a market-wide master file for funds.

The group's leadership changed in September 2010 when Jean Devambeze replaced Frédéric Pérard (BNP Paribas Securities Services). ■



Animateur Chairman

Norbert CRON
NATIXIS

Membres Members

Odile BANBUCK NATIXIS

Michel BOKOBZA LCH.CLEARNET SA

Delphine BURON

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK

Catherine COFFIN EURONEXT PARIS

Christine DURAND NATIXIS

Frédéric GRAVIER LCH.CLEARNET SA

Véronique GONTIER

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Marie-Annick GUYOCHET

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES

Sami HAMIDA BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Groupe Formation

Le groupe Formation a tenu, le 1^{er} octobre 2010, son troisième séminaire bisannuel, animé par le Président de l'AFTI, en présence de représentants de l'AMF et de nombreux invités d'universités et d'écoles, sélectionnés pour leurs cursus proches du métier.

Comme le prévoyait le plan d'action 2009/2010, le groupe Formation a mené à bien plusieurs grands dossiers.

Ses différents travaux se sont concrétisés par :

- des relations renouvelées avec le monde de l'éducation : cartographie des cursus post-marché, rédaction d'une plaquette de présentation de la diversité des métiers, rencontres avec les responsables des cursus ;
- une cartographie des besoins du métier en ressources humaines à cinq ans ;
- la participation à la rédaction de deux chapitres du référentiel de connaissances

AMF pour la certification professionnelle des acteurs de marché.

Les échanges de ce troisième séminaire ont confirmé que les actions de formation doivent être menées dans la durée avec une vision prospective et qu'elles doivent s'inscrire pleinement dans les missions de l'AFTI pour préparer les futurs collaborateurs du post-marché.

Les différents débats ont également permis de définir les grands axes du plan d'action 2011/2012 du groupe Formation, notamment :

- renforcer et développer les partenariats avec le monde de l'éducation, en participant à des journées d'échanges au sein d'une université ou d'une école, à des forums et des salons dédiés aux étudiants ;
- À l'invitation de l'université de Caen, l'AFTI a participé, le 19 novembre 2010, à une première journée dédiée à l'Association et aux divers métiers qu'elle représente ;
- Un stand d'information et une conférence sur la chaîne du cycle d'investissement ont été complétés d'un partage d'expériences entre des professionnels de nos métiers et les étudiants et enseignants de l'IUP Banque Assurance ;
- étudier de nouveaux partenariats avec des instituts de formation ;
 - accentuer le recours au site web de l'AFTI pour relayer les actions à destination du monde de l'éducation. ■

Training Group

The Training Group held its third two-yearly seminar on 1 October 2010. Led by AFTI Chairman Marcel Roncin the event was attended by representatives of the AMF and participants from universities and other academic institutions selected for their securities-related curricula.

In line with its 2009/2010 action plan, the Training Group completed a number of major projects last year:

- renewing ties with educational institutions: mapping of back-office curricula, creation of a careers brochure, meetings with curriculum supervisors
- mapping the industry's five-year headcount requirements

- participating in drafting two chapters of the AMF's core knowledge base for professional certification.

The seminar confirmed that training should be carried out with a forward-looking approach and should be part of AFTI's remit to prepare future post-trade personnel.

The broad strategy of the Training Group's 2011/2012 action plan was also defined at the seminar:

- to strengthen and develop partnerships with the education sector by participating in open-days at universities and other institutions, as well as attending student forums and exhibitions.

On 19 November 2010, at the invitation of Caen University, AFTI took part in the first day-long session dedicated to the association and the careers it represents.

An information kiosk and a conference on the stages in the investment cycle were enhanced by discussions between representatives of our professions and students and staff at the IUP Banque Assurance, a university centre for banking and insurance studies

- to study new partnership opportunities with training institutes
- to make greater use of the AFTI website to communicate on educational outreach. ■

Groupe Liaison France

En 2010, le GLF a continué ses travaux autour du projet Target 2 Securities et des évolutions du programme SP (custody et settlement). Huit réunions plénières ont eu lieu et ont été complétées par plusieurs réunions sur des points spécifiques.

Dans le cadre du projet T2S, le groupe a préparé une demande de change request sur les francos non matchés. Il a aussi coordonné les réponses de la Place aux différentes consultations T2S en liaison étroite avec le FNUG notamment concernant le cross CSD smooth settlement.

Il a également suivi les réponses d'Euroclear aux remarques effectuées fin 2009 sur le White Paper T2S avant sa nouvelle publication début 2011.

Enfin, le GLF a suivi les premiers commentaires effectués sur les premières versions des UDFS et a relayé les options prises dans le groupe européen d'experts sur l'identification des actionnaires.

Dans le cadre du projet SP, le GLF a suivi les évolutions du projet Collatéral management et a coordonné les réponses aux évolutions sur les corporate actions. Il a aussi continué à suivre les évolutions en matière de calendrier de déploiement des évolutions fonctionnelles. Enfin, le GLF a validé le cahier des charges de la gestion de la dette française en capital. ■



Animateur Chairman

Marc TIBI
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Membres Members

Bernard BALADA CITIBANK INTERNATIONAL PLC

Didier BENSAID SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Sylvie BONDUELLE PAREL

Anne-Lise BONTEMPS-CHANEL BANQUE DE FRANCE

Patrice BRAULOTTE BNP PARIBAS

Patrice BRISSON SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES

Pierre COLLADON SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES

Caroline COLLETTE-JONES LCH.CLEARNET SA

Nelly COTELLE ASSOCIATION DES MARCHÉS DE TAUX EN EURO

Emmanuel DE FOURNOUX AMAFI

Eric DE GAY DE NEXON SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Amélie DROMAIN DEUTSCHE BANK AG

Florence DWYER BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Simon GALLAGHER EURONEXT PARIS

Jean-Philippe GRIMA CRÉDIT MUTUEL CIC-TITRES

Mathilde JOANNET BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Pierre MAHIEU EUROCLEAR FRANCE

Anne MAIRESSE LCH.CLEARNET SA

Françoise NIKLY-CYROT ARLIS - GROUPE BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Henri ORANGE CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Frédéric PLANET NATIXIS

Didier RUFFIEUX NATIXIS

Sébastien SEAILLES EUROCLEAR FRANCE

Dan TOLEDANO EUROCLEAR FRANCE

Jacques VANHAUTERE 3CJV

Sylvie VERNET-GRUOT CACEIS INVESTOR SERVICES

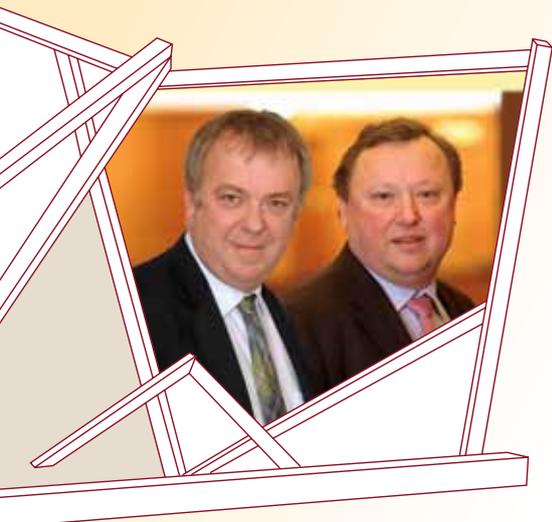
France Liaison Group

In 2010 the France Liaison Group continued its work on the Target 2 Securities project and changes arising from the SP custody and settlement programme.

Eight plenary sessions were held, in addition to a number of other meetings, to address specific points. As a part of the T2S project, the group prepared a Change Request regarding unmatched free-of-payment transactions. It also coordinated industry responses to various T2S consultations in close cooperation with the French National User Group, in particular concerning cross-CSD smooth settlement. It monitored Euroclear's responses to end-2009 comments on the T2S White Paper before publication in

early 2011. And it also monitored feedback on the initial versions of UDFS and passed on information about the options selected by the European consulting group on shareholder identification.

In connection with the SP project the group monitored the ongoing collateral management project and coordinated responses to developments in corporate actions. It also continued to monitor changes in the schedule for rollout of the functional upgrades and approved the new specifications for managing French bonds by face amount. ■



Animateurs Chairmen

Emmanuel de FOURNOUX AMAFI

Alain POCHET BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Membres Members

Hortense BOIZARD BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Sylvie BONDUELLE PAREL

Marc-Antoine BOURDET UBS SECURITIES FRANCE SA

Philippe BRILLAT PAREL

Patrick CRESUS EXANE

Jocelyn de BOURMONT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Guy de LEUSSE ODDO & CIE

Elin FALTED EURONEXT PARIS

Françoise GUERIN CRÉDIT AGRICOLE CHEUVREUX

Guillaume HERAUD PAREL

Laurent LARROCHE NATIXIS SECURITIES

Gildas LE TREUT ABN AMRO CLEARING BANK

Marc LEFEVRE EURONEXT PARIS

Fabrice NOVEL CITIBANK INTERNATIONAL PLC

Pierre-Dominique RENARD LCH.CLEARNET SA

Marc TIBI BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Dan TOLEDANO EUROCLEAR FRANCE

Groupe Marché Actions

Un calendrier européen qui s'accélère

Après quelques années d'un relatif répit, si l'on excepte les sujets liés à la gestion des fonds, le calendrier européen des réformes financières connaît actuellement une accélération importante. Ainsi, plusieurs projets de règlements ou de directives sont aujourd'hui sur la table [ventes à découvert, European Market Infrastructure Regulation (EMIR), Securities Law Directive (SLD)]... ou en gestation comme la révision de la directive MIF.

Le groupe de travail a été et est associé aux réflexions de place sur ces questions. La réglementation des ventes à découvert a, en particulier, retenu l'attention du groupe de travail en raison de ses conséquences importantes sur le système de règlement/livraison des titres. Sur ces sujets, les travaux seront poursuivis en 2011.

Des travaux franco-français de modernisation de la Place de Paris

Par ailleurs, le groupe de travail a examiné un certain nombre de dossiers techniques comme l'évolution du règlement général de l'AMF relatif à la tenue de compte de flux et à la tenue de contrats financiers, la procédure de gestion des faillites en Euroclear et la modernisation de la filière obligataire en contribuant efficacement à la rédaction du cahier des charges pour la gestion de la dette en capital.

2011 sera une année très importante pour l'industrie du post-marché avec la finalisation des travaux sur la directive MIF et sur les ventes à découvert. Par ailleurs, les acteurs devraient enfin bénéficier d'un éclairage plus précis sur les initiatives prises par certaines infrastructures de marchés en matière de chambre de compensation. Le groupe veillera à ce que ces initiatives respectent les principes d'organisation souhaités pour la filière telles que notamment la sécurité des opérations et la fin des situations de monopoles non organisés en tant que tels. ■

Equities Market Group

Europe's reform programme accelerates

After a few relatively quiet years, except on fund management issues, Europe's financial reform timetable has speeded up significantly. A number of draft regulations and directives are now on the table (including those on short selling, European Market Infrastructure Regulation and the Securities Law Directive) or in process, such as the MiFID review.

The working group was – and still is – involved in industry discussions on these questions. It paid particular attention to the regulation of short selling because this issue has major repercussions for the securities settlement and delivery system. Work in these areas will continue in 2011.

Domestic projects to modernise the Paris financial centre

The Equity Market Group also examined a number of technical issues, including changes in the AMF's General Regulation on accounting for flows and positions in financial contracts, the procedure for managing defaults in Euroclear and the modernisation of fixed-income operations, with an effective contribution to the specifications for managing bonds by face amount.

For the post-trade industry 2011 will be another crucial year, since work on MiFID and short selling is due to be finalised. Industry participants are also likely to learn in greater detail about the initiatives taken by certain market infrastructures on the question

of central counterparties. The group will ensure that these initiatives comply with the organisational principles set for the sector, particularly transaction security and the end of informal monopoly situations. ■

Groupe Marché Taux

Le groupe Marché Taux a poursuivi en 2010 ses travaux visant, d'une part, à sécuriser les process et d'autre part, à promouvoir les activités de taux.

Le groupe a procédé chaque mois à un suivi des fails LCH.Clearnet SA et Euroclear avec un point d'attention particulier vis-à-vis de la dette italienne et des fails enregistrés chez Monte Titoli.

Dès janvier, les participants ont été informés du projet de place de passage de la dette française en capital. Le sujet du traitement des repos à taux négatifs a donné lieu à une analyse d'impacts.

Les travaux du groupe ont permis de faire évoluer le traitement des market claims chez Euroclear, avec une mise en production en septembre des dites évolutions.

En particulier, sur le thème du découpage manuel au sein de la filière taux, une étude de faisabilité d'automatisation dans ESES a été demandée à Euroclear. Au regard de l'ampleur du projet, le groupe Marché Taux a finalement recommandé la reconduction de l'existant, en demandant cependant de désynchroniser l'automatisation prévue dans le cadre du programme SPTM, afin de disposer plus vite de la fonction.

LCH.Clearnet SA a régulièrement informé le groupe de son projet Collateral basket for pledge ainsi que de son implantation en Espagne.

Les travaux antérieurs du groupe Marché Taux relatifs au sujet du trading confirmation ont été relayés à l'« ETC Working Group ».

La question du match avec Clearstream a été régulièrement abordée, la recherche d'une meilleure pratique de place est recherchée.

Par ailleurs, l'initiative Cassiopée a été suivie, et des présentations des plates-formes Bond-Match et Tradingscreen ont été effectuées.

Enfin, de façon globale, les réunions permettent d'une part des échanges à l'occasion des rencontres MAC, Cross MAC et FIOWP, ESES users forum et d'autre part de suivre les thèmes d'actualité tels que le projet T2S. ■



Animateur Chairman

Marc TIBI
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Membres Members

François ALFANDARI HSBC FRANCE
Sylvie ASSELIN BARCLAYS CAPITAL
Bernard BALADA CITI
Didier BENSARD SGCIB
Philippe BERTHOLLE EUROCLEAR FRANCE
Françoise BLONDEEL AGENCE FRANCE TRESOR
Michel BOKOBZA LCH.CLEARNET SA
François CADARIO LCH.CLEARNET SA
Nelly COTELLE AMTE
Katia DEPUYDT EUROCLEAR FRANCE
Caroline DEROCLE EUROCLEAR FRANCE

Stéphane El CHARBI CLEARSTREAM
Jean-Michel FLAVIGNY EUROCLEAR FRANCE
Pierre MAHIEU EUROCLEAR FRANCE
Thomas MEHLER TSAF
Stéphanie ORTLIEB CRÉDIT AGRICOLE CIB
Astrid PAPEIANS BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Frédéric PLANET NATIXIS
Thierry PLARD LCH.CLEARNET SA
Marie THOMAS HSBC
Jérôme TIMCOWSKY CA CIB

Fixed Income Market Group

Throughout 2010 the Fixed Income Market Group continued its work to promote fixed income activities and make processes more secure. Every month, the group monitored fails at LCH.Clearnet and Euroclear, paying special attention to Italian debt and fails recorded at Monte Titoli.

In January the participants were informed of the industry project concerning the switch from unit amount to face amount for the denomination of French debt instruments. And an impact analysis was carried out on the question of processing negative-interest repos.

The group's work helped to improve the administration of market claims at Euroclear.

The changes took effect in September. In particular, on the question of manual partialling on debt securities, Euroclear was asked to study the feasibility of automating this process in ESES. However, given the scale of the project, the Fixed Income Market Group finally recommended continuing with the existing arrangements but asked Euroclear to desynchronise the automation process planned under the SPTM programme so that the function would become available sooner.

LCH.Clearnet has regularly updated the group on its Collateral Basket for Pledge project as well as its operations in Spain. The group's earlier work on trade confirmations was submitted to the ETC Working Group.

The question of the match with Clearstream was discussed on a regular basis and efforts to determine best practices are now underway. The group monitored the Cassiopée initiative and gave presentations on the BondMatch and Tradingscreen platforms.

By and large, the group's meetings not only facilitate dialogue at events such as MAC, Cross-MAC, FIOWP, and ESES Users Forum meetings; they provide an opportunity to monitor topical issues such as the T2S project. ■



Animateur Chairman

Pierre COLLADON

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES

Membres Members

Odile BANBUCK NATIXIS

Xavier BONNERU LCL - LE CRÉDIT LYONNAIS

Anne Lise BONTEMPS-CHANEL BANQUE DE FRANCE

Thierry BURTIN CA-TITRES

Thiebold CREMERS BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Odile DE BROSSES AFEP

Bertrand DELAITRE CACEIS CORPORATE TRUST

Caroline DEROCLE EUROCLEAR FRANCE

Amélie DROMAIN DEUTSCHE BANK AG

Elin FALTED NYSE EURONEXT PARIS

Florence FETILLEUX CA-TITRES

Sébastien FREMAUX CA-TITRES

Franck GIRAUD LCH.CLEARNET SA

Jean Philippe GRIMA CMCEE CRÉDIT MUTUEL

Gaëlle LE BOHEC EUROCLEAR FRANCE

Sous-groupe MIG

Le MIG France, (Market Implementation Group) a confirmé en 2010 son rôle central en tant qu'entité en charge de la mise en place des standards européens sur la Place française et hybride dans sa position puisqu'il est un sous-groupe de travail du groupe Conservation de l'AFTI, composé de conservateurs, d'agents d'émetteurs, d'émetteurs et d'infrastructures de marché. Il est enfin en lien étroit avec la Fédération Bancaire Européenne.

Cette approche multimétiers est liée à une volonté permanente d'élargissement pour renforcer, en matière de standards européens, la capacité française de représentation de l'industrie des titres au sens large.

Dans ce cadre, 2010 a été marquée par une double impulsion.

D'une part, le MIG France a engagé des travaux de mise en œuvre de standards OST

validés depuis la fin de l'été 2009. Ceci s'est traduit par la diffusion du cahier des charges relatif à l'Harmonisation des Dates de Distribution (H2D) et la rédaction de l'étude générale d'impacts sur l'Harmonisation des Dates de Réorganisation (HDR).

D'autre part, le MIG a cherché à décorréliser cette mise en œuvre des standards OST du projet SP Custody d'Euroclear au profit de l'adaptation d'ESES. Cette approche pragmatique a permis de fixer une cible « ambitieuse mais nécessaire », de mise en œuvre des standards OST en France pour le dernier trimestre 2012.

En parallèle, le MIG France s'est attaché à se rapprocher de ses homologues néerlandais et belges pour développer les échanges au sein de la « communauté ESES » sur ces sujets spécifiques qui ont permis de lancer l'« Easy MIG » réunissant les responsables des différents MIGs de la zone, en présence d'infrastructures de marché.

L'un des points clés de l'année 2010 a aussi été la validation des standards « Assemblées » qui nécessiteront à leur tour la rédaction d'un plan d'implémentation qui doit voir le jour en 2011.

Ainsi, si 2010 a été une année dense pour les participants du MIG France, 2011 s'annonce tout aussi active par la suite logique de l'étude HDR 2010 qui se traduira en 2011 par la rédaction d'un cahier des charges associé et par la définition d'un calendrier de mise en œuvre des standards assemblées. ■

Market Implementation Group

In 2010 the Market Implementation Group (MIG France) confirmed both its key role as the entity responsible for implementing European standards in the French markets, and its hybrid status as a working subgroup of the AFTI Custody Group, which comprises custodians, transfer agents, issuers and market infrastructures. MIG France cooperates closely with the European Banking Federation.

This multidisciplinary approach reflects an ongoing drive for greater breadth in order to enhance the representation capability of the French securities industry, in the broad sense of the term, with regard to European standards. The approach stems from the group's remit to implement European standards – at present, those on corporate

actions and general meetings – in the French market.

Against this backdrop, MIG France focused on two key issues in 2010. First, it started work on implementing the corporate action standards approved in late summer 2009. It subsequently disseminated specifications for the Harmonisation of Distribution Dates project (H2D) and prepared a general study of the impact on the Harmonisation of Reorganisation Dates (HRD) project.

Second, MIG France sought to de-correlate the implementation of corporate action standards from Euroclear's SP Custody project, aimed at adapting ESES. Through this pragmatic approach, an "ambitious but necessary" target of fourth-quarter 2012 was set for implementing the standards in France.

At the same time, MIG France worked closely with its Dutch and Belgian counterparts to promote debate on these issues within the ESES community. The ensuing discussions resulted in the launch of Easy MIG, an arrangement in which MIG heads from the region meet with representatives from market infrastructures.

Another key event in 2010 was the approval of the standards on general meetings, for which an implementation plan is due to be written in 2011.

If 2010 was a very active year for MIG France participants, then 2011 is set to be equally busy, because the specifications for the 2010 HRD project will have to be drafted and a timetable for implementing the standards on general meetings needs to be set. ■

Observatoire de la Fiscalité

Dans le cadre des nombreuses réformes budgétaires et sociales engagées par le gouvernement et d'une actualité fiscale particulièrement riche, l'observatoire de la Fiscalité a examiné les nouvelles dispositions et ses conséquences opérationnelles.

Comme les années passées, le groupe s'est attaché à vérifier que les adaptations s'effectuaient de manière coordonnée.

Au programme de cette année, il est à mentionner, entre autre :

- la réforme de la taxation des gains de cession de valeurs mobilières imposables socialement dès le 1^{er} euro,
- l'aménagement des dispositifs de défiscalisation à l'ISF et à l'IR,
- les conditions d'application du prélèvement libératoire sur dividendes,
- et leurs conséquences sur les obligations déclaratives des établissements.

L'observatoire de la Fiscalité a ainsi démontré sa capacité à prendre en charge tous ces dossiers, à les analyser et à en tirer des règles homogènes d'application.

L'environnement international n'est pas en reste et les projets en cours d'étude ont conduit à une participation active de ses membres, parmi lesquels on peut citer notamment :

- l'analyse des consultations publiées par la Commission européenne et l'OCDE ;
- l'étude consécutive à la publication de la loi FATCA qui impose de nouvelles contraintes aux établissements financiers.
- et autres projets d'harmonisation.

Tous ces dossiers examinés dans le cadre de travaux menés avec la FBF ont fait l'objet d'une attention particulière du groupe fiscal de l'AFTI.

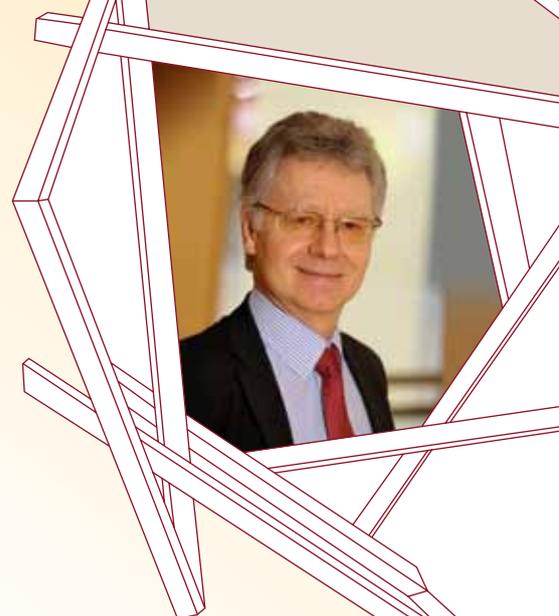
Perspectives pour 2011

Au-delà des mesures habituelles d'accompagnement des projets contenus et votés dans les lois de finances de fin d'année, l'année 2011 devrait être marquée par le lancement de la réforme de la fiscalité de l'épargne annoncée par les pouvoirs publics. Ce chantier important viendra s'ajouter aux différents projets nationaux et internationaux en cours et nécessitera une grande vigilance de la part du groupe.

C'est dans cette perspective que l'observatoire de la Fiscalité continuera à assurer sa mission de veille et de coordination de l'ensemble. ■

Membres Members

Céleste ANDRE OCBF
Nathalie AUGER BNP PARIBAS
Dominique BACH LCL - LE CRÉDIT LYONNAIS
Bernard BALADA CITIBANK INTERNATIONAL PLC
Jean-Charles BATTAGLIA CACEIS CORPORATE TRUST
Sandrine COHEN BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Yves COLLET CRÉDIT AGRICOLE TITRES SNC
Françoise DARRAS BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Nicolas DAUVET EUROCLEAR FRANCE
Jean-Eudes DE LA MONNERAYE NATIXIS
Bertrand DENAMBRIDE BNP PARIBAS
Marie-Samuelle DUCLOU AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
Vincent DUMONT CRÉDIT AGRICOLE SA
Jean-Marc FERRETTI CITIBANK INTERNATIONAL PLC
Komla FIAWOO NATIXIS
Ion Stefan FLOAREA CORTAL CONSORS
Laëtitia GRANDET NATIXIS
Philippe HABEL CACEIS BANK
Marie-Christine HAG LA BANQUE POSTALE
Mahmoud LAACHER CITIBANK INTERNATIONAL PLC
Estelle LE MENN HSBC FRANCE
Anne LEBEAU-MAUGER RBC DEXIA IS



Animateur Chairman

| Alain GRAND CACEIS BANK

Rozenn LOUVEL PROCAPITAL SA
Christian MARTIN BNP PARIBAS
Félicitas MENRATH DEUTSCHE BANK
Alexandra MONTANA BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Anne MORILLOT NATIXIS
Annie NOBIRON BANQUE DE FRANCE
Renée-Véronique PARIS BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Brigitte PELLETIER NATIXIS
Catherine PEYRATOUT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Fabrice PLAT BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Guillaume POUVESLE LA BANQUE POSTALE
Nathalie RIBEIRO SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Franck ROITEL CACEIS BANK
Marine ROY SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Céline SERAUDIE CRÉDIT MUTUEL CIC-TITRES
Moussa SIDIBE NATIXIS
Yves THEILLET OCBF
Nafissatou THIAM MAIMON SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
François-Louis TOURNIE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES
Eric VACHER AMAFI
Jean-Christophe VAUTRIN CACEIS CORPORATE TRUST
Alexandra WAGMANN BNP PARIBAS

Tax Monitoring Unit

As the government forged ahead with budgetary and social reforms in a highly dynamic environment, the Tax Monitoring Unit studied the new provisions and their operational implications.

As in past years, the group worked to ensure that the changes were implemented in a coordinated fashion.

The highlights of 2010 include:

- reform of the taxation of capital gains on securities, which are now liable in full
- adjustments to allowances on income tax and wealth tax
- conditions for final withholding tax on dividends
- the effects of this withholding on companies' reporting requirements.

The Tax Monitoring Unit proved its ability to manage and analyse all these cases and to develop uniform implementing rules.

The international environment also changed, and the group's members played an active part in the projects under review. These included:

- analysis of consultation papers published by the European Commission and the OECD
- analysis following publication of the Foreign Account Tax Compliance Act in the USA, which places new requirements on financial institutions
- other harmonisation projects.

AFTI's Tax Monitoring Unit devoted much time and attention to all these matters, which were studied in cooperation with the French Banking Federation.

Outlook for 2011

In addition to the usual measures taken in conjunction with the proposals voted in the Finance Act at year's end, 2011 will also see the launch of reforms affecting the taxation of savings income, as announced by the authorities. This large-scale project, which coincides with various other domestic and international reforms, will require the group's close attention.

With this in mind, the Tax Monitoring Unit will continue to carry out its monitoring and coordination tasks. ■



Animateur Chairman

Philippe LANGLET SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
À partir de janvier 2010 / From January 2010.
Dominique DE WIT (CRÉDIT AGRICOLE TITRES)
Jusqu'en décembre 2009 / until December 2009.

Membres Members

Aurélie ADEL OCBF
Elise BRAVOZ EUROCLEAR FRANCE
Thiebold CREMERS
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Nicolas DAUVET EUROCLEAR FRANCE
Olivier DUDOUIT EURONEXT PARIS
Sébastien DUSSART SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Philippe GOUTAY FRESHFIELDS
Valérie GUILLAUMIN-CARRE LCH.CLEARNET SA
Karima LACHGAR AFTI
Karina PERWALD-LEROY STATE STREET BANQUE S.A.

Antoine ROS CRÉDIT AGRICOLE TITRES
Sébastien ROZE CRÉDIT AGRICOLE TITRES SNC
Céline SERAUDIE CRÉDIT MUTUEL CIC-TITRES
Chantal SLIM CACEIS BANK
Marie THEVENOT AMAFI
Catherine ULMANN OCBF
Chloé VAILLANT NATIXIS
Sylvie VERNET-GRUOT CACEIS INVESTOR SERVICES
Virginie VIGNON-PRIAM
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Observatoire Juridique

L'année 2010 fut à double titre une année de défis pour l'observatoire Juridique : poursuivre la dynamique dans laquelle l'observatoire s'était inscrit ces dernières années et faire face à la production de projets de textes et de textes par le législateur européen et le législateur français tout au long de cette année. La dynamique a pu être maintenue grâce à l'implication toujours plus forte des membres de l'observatoire qui ont apporté leurs expertises et leurs expériences respectives sur des thèmes aussi variés que la transposition des standards sur les OST de réorganisation (note d'analyse), la responsabilité du dépositaire vis-à-vis des espèces détenues par les OPCVM (note d'analyse), ou encore la transposition de la directive Droit des Actionnaires.

La fonction dépositaire a bien entendu occupé une place de choix dans les différents ordres du jour des réunions. L'observatoire a eu l'occasion de faire un état des lieux après les décisions rendues par la Cour de Cassation au mois de mai 2010 dans le cadre

de la faillite de la banque Lehman Brothers. Il a également travaillé sur les dispositions propres au dépositaire des directives UCITS IV (les impacts des articles relatifs à la convention d'échanges d'informations à conclure avec une SDG étrangère sur la convention dépositaire AFTI) et AIFM (explication du régime de responsabilité du dépositaire).

L'observatoire s'est également beaucoup investi pour assister différents groupes AFTI dans leurs travaux et réflexions. Ainsi, le groupe de travail sur la refonte du cahier des charges des teneurs de comptes conservateurs a bénéficié du concours de l'observatoire Juridique, au travers de propositions de rédaction d'articles en permettant l'échange de points de vue entre les différentes activités impactées. Citons les services aux émetteurs (gestion du nominatif, épargne salariale), conservation des titres financiers des clients non professionnels et professionnels, qui s'appuient sur un socle réglementaire commun mais qui relèvent de pratiques différentes et d'enjeux parfois divergents.

Enfin, l'observatoire Juridique s'est évertué à être un lieu d'échanges et de réflexions entre juristes et opérationnels des métiers titres, et ainsi permettre aux différents métiers de mieux comprendre et appréhender les nombreuses évolutions du corpus de règles dans le cadre duquel ces métiers vont dès 2011 devoir évoluer. Last but not least, l'observatoire a connu un changement d'animateur, Philippe Langlet ayant remplacé en janvier Dominique DE WIT (Crédit Agricole Titres). ■

Legal Monitoring Unit

The Legal Monitoring Unit faced two challenges in 2010: building on the momentum of recent years and keeping pace with the European and French statutes and draft legislation published throughout the year.

The group kept up its momentum thanks to its members' staunch commitment. They contributed their expertise and experience to a range of projects, including the transposition into French law of the standards for corporate actions involving reorganisations and the Shareholder Rights Directive, as well as the liability of depositaries for cash held by investment funds.

The depositary function topped the meeting agendas. The group issued a status report after the Court of Cassation issued decisions

in May 2010 in connection with the Lehman Brothers bankruptcy. It also worked on the depositary-related provisions of the UCITS IV Directive, analysing how the articles concerning information-sharing agreements with a foreign management company would impact the AFTI depositary agreement. And it produced an explanatory memo on the depositary liability regime under the Alternative Investment Fund Managers Directive.

The Legal Monitoring Unit also worked hard to assist various AFTI groups with their projects and deliberations. In particular, the working group on revising the schedule of conditions for custody was helped by the group's cooperative efforts, especially in drafting articles or, quite simply, facilitating

exchanges of views among representatives of the affected activities. These include services to issuers (managing registered securities and employee savings) and custody of financial assets for retail and professional clients, which share a common regulatory basis but differ in practice, which can lead to divergence in certain cases.

The group strives to foster cooperation and discussion between legal experts and operational staff in the securities industry, helping them gain a better understanding and closer insight into the many legal and regulatory changes that will start to affect all participants in 2011.

In January Philippe Langlet took over from Dominique De Wit (Crédit Agricole Titres) as Group leader. ■

Observatoire International

L'observatoire International de l'AFTI assure une veille permanente sur les initiatives à caractère international et conseille le Conseil d'administration et les groupes de travail de l'AFTI sur la nature des enjeux et sur l'opportunité de participer aux débats en cours en diffusant les positions de l'Association.

En 2010, l'AFTI a notamment contribué aux consultations organisées par la Commission européenne, relatives au processus d'harmonisation des pratiques européennes en matière d'opérations sur titres et par la Banque Centrale Européenne, dans le cadre du projet Target 2 Securities.

L'observatoire International de l'AFTI a été également fortement mobilisé dans le cadre des initiatives européennes en matière de réglementation de l'industrie des fonds. L'exercice 2010, en effet, s'est révélé être une période particulièrement active pour l'ETDF (European Depository & Trustee Forum), dont l'AFTI est l'un des membres fondateurs et l'un des principaux animateurs. L'ETDF a ainsi organisé des rencontres avec les trois institutions européennes (Parlement, Conseil et Commission) et participé, par ses contributions écrites, aux débats sur le projet de directive concernant les gérants de fonds alternatifs (AIFM), de même que sur le projet de révision de la directive sur les systèmes d'indemnisation des investisseurs. À l'issue des deux années d'existence de l'ETDF, l'AFTI se félicite des résultats de cette initiative commune de sept associations

professionnelles nationales. Elle a permis de faire progresser la connaissance mutuelle des pratiques locales et, plus important, a sensiblement contribué à une meilleure prise en compte, par les législateurs et régulateurs européens, des enjeux liés au rôle du dépositaire de fonds européens. La capacité d'influence de l'AFTI est sans aucun doute encore renforcée par l'action de l'ETDF. L'observatoire International a ainsi à sa disposition, selon les thèmes et les interlocuteurs, un plus large choix de moyens d'action, tout en préservant, bien évidemment, l'intégralité des capacités d'initiative de l'Association.

Selon une tradition bien établie, la présence internationale de l'AFTI s'est également exprimée par la tenue d'une séance de son Conseil d'administration à Bruxelles. Cette réunion est désormais le lieu d'échange privilégié de l'AFTI avec ses correspondants habituels à Bruxelles pour évoquer chacun des thèmes de référence de l'Association.

Enfin, nous souhaitons rappeler, et remercier dans ce rapport d'activité, les représentants de la Commission européenne pour leurs participations régulières, et très appréciées, aux conférences et amphis de l'AFTI.

L'AFTI est ainsi organisée pour projeter ses valeurs et ses positions dans le débat européen. Elle peut compter sur son observatoire International pour assurer la permanence et la cohérence des messages de l'Association. ■



Animateur Chairman

Éric DÉROBERT
CACEIS

Membres Members

Xavier BONNERU LCL - LE CRÉDIT LYONNAIS

Laurence CARON BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Florence FONTAN BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Karima LACHGAR AFTI

Miriasi TOUCH SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

International Monitoring Unit

The unit's primary role is to continuously monitor international initiatives and inform AFTI's Board of Directors and working groups about the issues at stake and whether to take part in the related discussions by disseminating the association's official positions.

In 2010 AFTI contributed to consultations organised by the European Commission on the process to harmonise European practices on corporate actions, and by the European Central Bank on Target 2 Securities.

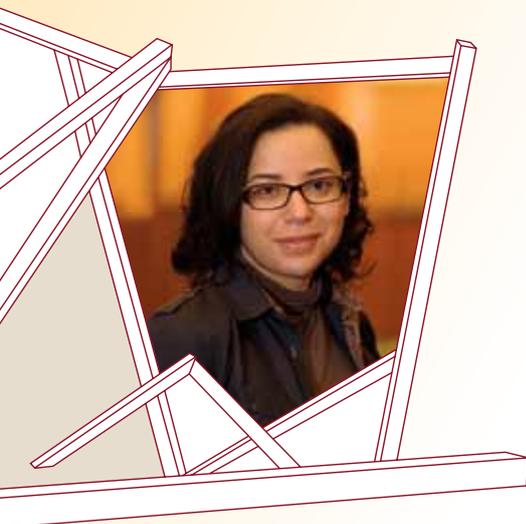
The International Monitoring Unit was also closely involved in European initiatives on fund industry regulation. The year proved especially busy for the European Trustee & Depository Forum (ETDF), of which AFTI is a founding member and leading participant. The ETDF held meetings with

three European institutions – the European Parliament, Council and Commission – and issued written contributions to the debates on the draft Alternative Investment Fund Managers Directive and the draft revision of the Investor Compensation Directive. The ETDF has been in existence for two years, and AFTI is pleased with the progress made by this joint initiative involving industry groups from seven countries. The Forum has furthered mutual understanding of local practices; and more importantly, it has greatly improved European legislators' and regulators' understanding of the issues facing European depositaries. AFTI's influence has certainly grown even stronger thanks to the ETDF's activities. Depending on the issue or talking partner it is dealing with, the International Monitoring Unit can draw on

a wider range of resources, while naturally maintaining AFTI's full capacity for initiative. AFTI's international stature was also reflected through the established tradition of holding a meeting of its Board of Directors in Brussels. This meeting has also become a special opportunity for AFTI to discuss issues concerning its remit with its usual correspondents in the European capital.

In this report we want to thank the representatives of the European Commission for their regular and much-appreciated participation in AFTI's conferences and lectures.

AFTI has organised itself to express its values and positions in European debates. It can count on its International Monitoring Unit to ensure that its messages are consistent and enduring. ■



Animateur Chairman

Karima LACHGAR
AFTI

Membres Members

Bertrand DENAMBRIDE BNP PARIBAS
Bruno DOUVRY EUROCLER FRANCE
Catherine GULLY LCH.CLEARNET SA
Mathilde JOANNET BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Anais MARCHE AFTI

Observatoire Internet

En 2010, les travaux de l'observatoire Internet ont permis de renforcer le processus de modernisation du site de l'AFTI, grâce au développement de nouvelles fonctionnalités, tant au niveau du back-office que de la partie visible du site.

Le travail réalisé sur le site s'est concrétisé par une augmentation du nombre de visites de près de 30 % en 2010.

Les grandes nouveautés proposées permettent aux adhérents de s'inscrire en ligne aux manifestations organisées par l'AFTI, de recevoir régulièrement des mailings de veille sur l'actualité des métiers titres et d'avoir accès

plus facilement aux agendas et aux comptes rendus des différents groupes de travail.

Une revue mensuelle des pages du site permet de détecter et de supprimer rapidement les dysfonctionnements.

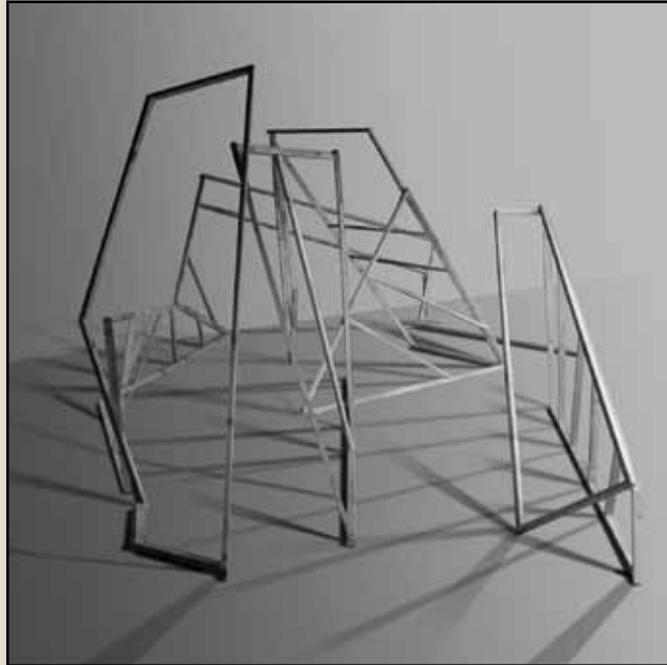
L'observatoire se concentrera dans les prochains mois sur le développement de supports de communication permettant de mieux faire connaître le site de l'AFTI auprès de nos adhérents. Il étudiera également les moyens d'optimiser le recensement du site sur les différents moteurs de recherche (Google, Yahoo!, etc.). ■

Internet Monitoring Unit

In 2010 the Internet Monitoring Unit took further steps to modernise the AFTI website, developing new functionalities both behind the scenes and on-screen.

The work proved worthwhile, since traffic increased nearly 30% in 2010. The site now offers members the opportunity to register online for AFTI programmes, receive regular news bulletins on developments in the securities businesses and gain ready access to meeting agendas and minutes of the AFTI's working groups.

The website's pages are reviewed monthly to detect and immediately resolve any problems. In the months ahead, the group will concentrate on developing communication media to encourage AFTI members to familiarise themselves with the site. It will also look at ways of optimising the site's rankings in search engines such as Google and Yahoo!. ■



Ce rapport d'activité est rythmé par "Case à palabres", une œuvre de Charles Sauvat, jeune sculpteur, dessinateur et graveur, que l'AFTI accompagne dans sa création artistique.

This report is illustrated by "Case à Palabres", by Charles Sauvat, a young portraitist, engraver and sculptor supported by AFTI.

Rédacteur en chef : Marcel Roncin.

Comité de rédaction : groupe Communication de l'AFTI.

Réalisation : Café Noir (Rambouillet). *Photos* : Philippe Couette, Éric Thibaud. *Impression* : LFT.

Editor-in-Chief: Marcel Roncin.

Editorial Committee: AFTI Communication Group.

Produced by Café Noir (Rambouillet). *Photos by* Philippe Couette, Éric Thibaud. *Printed by* LFT.

AFTI
La dynamique du post-marché

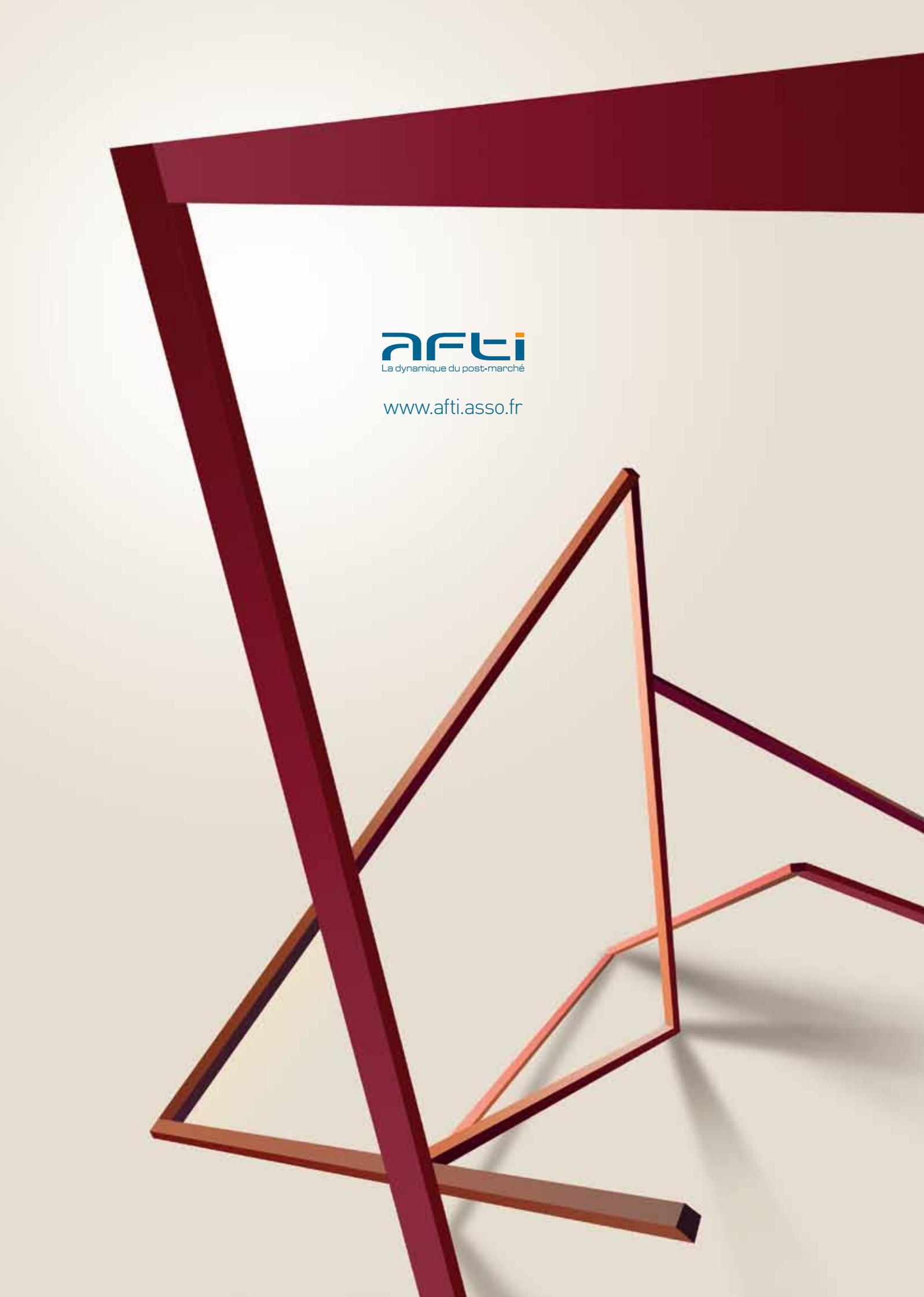
**Association Française
des Professionnels des Titres
Association loi 1901**

**French Association
of Securities Professionals
A not-for-profit organisation**

Siège social :
36, rue Taitbout - 75009 Paris
Téléphone : 01 48 00 52 01
Télécopie : 01 48 00 50 48
E-mail : secretariat.afti@fbf.fr

Head office
36 Rue Taitbout - 75009 Paris, France
Phone: + 33 1 4800 5201
Fax: + 33 1 4800 5048
Email: secretariat.afti@fbf.fr

www.afti.asso.fr



afti
La dynamique du post-marché

www.afti.asso.fr

Rapport Annuel 2010

Annual Report 2010

AFTI
La dynamique du post-marché

